

SÉRIE

HORIZONS



VILLES D'ISLAM

Au cœur du Londonistan

Première étape de notre tour du monde des métropoles de l'islam : Londres p. 14

Contre l'Irak, Bush pousse les feux

SOMMAIRE

● **L'arsenal irakien** : L'Institut international d'études stratégiques (IISS) a rendu public, lundi 9 septembre, un rapport d'une centaine de pages sur l'arsenal irakien de destruction massive. L'Institut, basé à Londres, estime que le régime de Saddam Hussein n'est pas en mesure de développer rapidement l'arme nucléaire, alors que les Etats-Unis prétendent le contraire. En revanche, Bagdad disposerait encore de stock d'armes biologiques et chimiques. Cartes, extraits du rapport et trois questions à François Heisbourg, président de l'IISS. p. 2

● **Diplomatie** : George W. Bush et Tony Blair contre une « politique de l'inaction » envers Bagdad. En cas de désaccord à l'ONU, les Etats-Unis se disent prêts à prendre seuls l'initiative. Jacques Chirac multiplie les mises en garde, jugeant que l'idée d'une action préventive est « une doctrine extraordinairement dangereuse ». p. 3 et 4



● **Al-Qaïda** : Deux dirigeants présumés, qui se présentent comme les « cerveaux » des attentats du 11 septembre, se sont confiés à la télévision Al-Jazira. p. 4

● **Afghanistan** : Kaboul commémore l'assassinat de Massoud. p. 5

● **Débats** : Benslama, Ramadan : deux points de vue sur l'islam p. 16

● **Kiosque** : Le jour où Saddam Hussein a coulé la flotte US... p. 17

● **11 septembre** : Entreprises et marchés arrêtés deux minutes p. 22

► Les Etats-Unis veulent imposer une action préventive contre Bagdad

► En cas de désaccord aux Nations unies, ils sont prêts à agir seuls

► Tony Blair soutient, Jacques Chirac multiplie les mises en garde

► Un rapport sur l'arsenal irakien d'armes de destruction massive

SUPPLÉMENT

Le Monde ÉCONOMIE

Les bio-industries sont-elles viables ?

EMPLOI

SANS-PAPIERS

Sarkozy et le « besoin d'immigrés » p. 12

JUSTICE FINANCIÈRE

Une enquête sensible entravée à Paris ? p. 12

MAJORITÉ

Bataille pour les postes au sein de l'UMP p. 8-10

ZIMBABWE

Un entretien avec Robert Mugabe p. 6

ENTREPRISES

Restructurations et plans sociaux p. 20

MARKETING

Les marques jouent la proximité pour séduire les collégiens p. 23

International.....	2	Entreprises.....	20
Union européenne.....	7	Communication.....	23
France.....	8	Marchés.....	24
Société.....	11	Aujourd'hui.....	26
Régions.....	13	Météorologie.....	30
Horizons.....	14	Jeux.....	30
Carnet.....	19	Culture.....	31
Abonnements.....	19	Radio-Télévision.....	35

Les maladies de l'hôpital public

LES HÔPITAUX publics souffrent d'une série de difficultés qui compromettent les conditions d'accueil et de soins, pèsent sur le climat de travail des personnels, rendant urgentes les décisions politiques. Le Monde a enquêté sur ces maux dont l'ampleur est soulignée, à des degrés variables, par les organisations représentatives.

La crise de recrutement des infirmières n'a pas été compensée par l'appel aux personnels étrangers, tandis que la pénurie de médecins hospitaliers se confirme, en particulier dans les spécialités les plus exigeantes ou les plus exposées aux

contentieux judiciaires. Dans ce contexte d'effectifs insuffisants et de budgets serrés, l'application des 35 heures aggrave notablement la charge de travail et les tensions. A l'hôpital de Montfermeil (Seine-Saint-Denis), des infirmières cherchent un emploi ailleurs et certains médecins sont contraints de travailler jusqu'à 70 heures par semaine. « La qualité des soins s'en ressent », estime une cadre-infirmière à propos de la pénurie de personnel.

A cette crise sociale et financière vient de s'ajouter la décision des compagnies d'assurances de résilier les contrats de responsabilité civile

médicale destinés à couvrir les risques liés à la mise en œuvre de la loi sur les droits des malades.

Dans un entretien au Monde, Jean-François Mattei, ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées, reprend l'engagement de son prédécesseur, Bernard Kouchner, de créer 45 000 emplois dans la fonction publique hospitalière en trois ans. Inquiet de la vétusté des hôpitaux, M. Mattei annonce la prochaine présentation d'un plan de modernisation.

Lire page 11 et notre éditorial page 18

Un toit de luxe pour les chauves-souris de Porquerolles

TOULON de notre correspondant

A Porquerolles, on ne plaisante pas avec les Myotis emarginatus qui séjournent sur l'île depuis des lustres. Plus connues sous le nom de murins à oreilles échanquées, ces petites chauves-souris étaient menacées d'expropriation du fait de la pression foncière qui sévit sur cette île située au large d'Hyères (Var). On va désormais leur offrir une résidence de luxe, et c'est le moins que l'on puisse faire sur ce site où les prix de l'immobilier sont aussi élevés que ceux des arrondissements chics de Paris.

Au royaume des chauves-souris, les myotis ne sont certes pas les plus rares : on en trouve des colonies de plusieurs milliers dans Les Baux-de-Provence, mais leur nombre est limité à une quarantaine sur l'île de Porquerolles, où leur présence est attestée par Pascal Médard qui, depuis 1980, a été missionné par le parc national de Port-Cros pour faire un diagnostic de la faune insulaire. Il voue une véritable passion à ces mammifères de taille moyenne - 5 centimètres de long pour un poids de 7 à 15 grammes et une envergure de 23 centimètres - résidant dans un ancien chai voué à la destruction pour la réalisation d'un programme immobilier de trente-trois villas et d'une dizaine de logements sociaux, avec un parc d'un hectare cédé au parc national.

Tout était réglé... Mais que faire des chauves-souris, ces vieilles dames qui sont locataires de notre planète depuis cinquante millions d'années ? D'autant que les myotis, comme bon nombre des mille autres espèces évoluant dans le monde, sont menacées par la généralisation des produits chimiques pour le traitement des bois de charpente et la disparition de l'habitat traditionnel. Quand il s'est agi de démolir un vieux chai, il a fallu trouver un nouvel asile à ces squatteurs aux oreilles échanquées. On se mit en quête, sans succès, d'un autre lieu d'accueil avant de proposer au promoteur de « leur réserver, dans ses nouvelles constructions, une partie ayant les caractéristiques du gîte précédent ».

Encore fallait-il restituer les mêmes conditions climatiques, qui firent l'objet de longues et minutieuses études. Il ne restait plus à l'architecte qu'à concevoir une tour de 5 mètres, avec des températures et une hygrométrie variables entre la toiture et le soubassement, à aménager une ouverture à hauteur dûment calculée pour permettre l'envol des myotis, à proscrire tous produits de traitement pour les charpentes et à y aménager des stries permettant aux chauves-souris de s'agripper. Moyennant quoi ce « chiroptarium » aura coûté 45 000 euros au promoteur qui se dit, sans doute, que ces chauves-souris sont un peu vampiriques.

José Lenzini

SPORTS

Résurrection de Pete Sampras à l'Open des Etats-Unis



L'AMÉRICAIN Pete Sampras (photo), 31 ans, qui n'avait pas gagné un tournoi depuis deux ans, a remporté les Internationaux des Etats-Unis en battant en finale un autre trentenaire, son vieux rival Andre Agassi (6-3, 6-4, 5-7, 6-4). Dans le tournoi féminin, Serena Williams a battu sa sœur Venus, et, chez les juniors, le Français Richard Gasquet l'a emporté. En football, la petite victoire des Bleus à Chypre (1-2) dans les éliminatoires de l'Euro 2004 n'a rassuré personne. Tous les résultats du week-end. Lire pages 26 à 29

PORTRAIT

Valérie Lemerrier, sans rire



AVEC Vendredi soir, l'actrice s'aventure loin du territoire comique où elle règne sans partage. Lire page 34

ANALYSE

Le déclin de l'Europe ?

ON A BEAUCOUP PARLÉ, pendant la campagne présidentielle, du déclin de la France en Europe. On a beaucoup moins parlé d'une évolution pourtant beaucoup plus significative : le déclin relatif de l'Europe dans son ensemble par rapport aux Etats-Unis. Alors qu'une loupe grossissante est nécessaire pour parler de la différence entre la France, l'Allemagne, l'Angleterre ou l'Italie (les écarts de chacun avec la moyenne européenne étant de 2 % ou 3 % et variant selon les méthodes de calcul), le contraste avec les Etats-Unis se voit à l'œil nu : selon l'OCDE, les Etats-Unis sont aujourd'hui 40 % plus riches que les pays européens en termes de revenu par habitant. Au tout début des

années 1980, l'idée d'un rattrapage inéluctable des Etats-Unis par l'Europe semblait acquise : l'Allemagne s'était hissée à 90 % du niveau américain, la France à 85 %. Les « trente glorieuses » avaient réduit à presque rien l'écart entre les deux groupes.

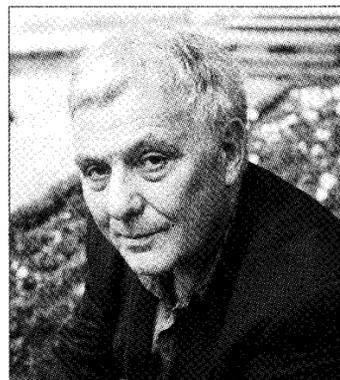
Vingt ans plus tard, tout est à reprendre : d'un coup de patte imprévu, les Etats-Unis se sont mis à nouveau hors de portée des Européens. Le décrochage de l'Europe vient à un moment paradoxal de son histoire, alors qu'elle pouvait croire qu'elle avait fait tout ce qu'il fallait pour ressembler aux Etats-Unis : marché et monnaie uniques, politique commerciale et de la concurrence commune. Comment

comprendre dès lors le handicap européen ? La meilleure façon de se rassurer est d'en minimiser l'importance. On peut ainsi arguer qu'une série de circonstances exceptionnelles ont joué dans les années 1990, qui ne se reproduiront plus. La croissance européenne a été handicapée dans la première moitié des années 1990 par une croissance molle due aux conséquences mal gérées de la réunification allemande. La croissance américaine a été dopée, dans la seconde moitié des années 1990, par l'exubérance irrationnelle de la bulle Internet.

Daniel Cohen pour le Monde

Lire la suite page 18

PHILIPPE SOLLERS



L'Étoile des Amants

roman



GALLIMARD

**CAMP DAVID**

Tony Blair, premier ministre britannique, est accueilli par le président américain George W. Bush et sa femme, Laura, dans la résidence de Camp David, samedi 7 septembre. Les deux hommes se sont entretenus sur les moyens de renverser le régime de Saddam Hussein.

**BAGDAD**

Des écoliers irakiens brandissent des photos de Saddam Hussein, dimanche 8 septembre, dans une école de Bagdad. Scott Ritter, ancien inspecteur américain de l'ONU, s'est adressé au Parlement irakien, dimanche 8 septembre.



George Bush et Tony Blair jugent irresponsable une « politique de l'inaction » envers Bagdad

Les Etats-Unis pourraient prendre seuls l'initiative en cas de désaccord au Conseil de sécurité

WASHINGTON

de notre correspondant

Les principaux responsables de l'exécutif américain se sont déployés, dimanche 8 septembre, à la télévision, pour expliquer les raisons qui justifient d'engager une offensive contre Saddam Hussein. La veille, avant des entretiens à Camp David, George W. Bush et le premier ministre britannique, Tony Blair, avaient réaffirmé qu'il serait irresponsable d'adopter la « politique de l'inaction ». Ils ont indiqué que les moyens à mettre en œuvre contre le régime irakien restaient « une question ouverte ».

Le vice-président, Richard Cheney, le secrétaire d'Etat, Colin Powell, le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, et la conseillère pour la sécurité nationale, Condoleezza Rice, ont fait valoir que les mesures mises en place après la guerre du Golfe se sont révélées inefficaces pour dissiper la menace des armes de destruction massive, détenues ou en cours de fabrication par l'Irak. M. Cheney a rappelé que les inspections de l'ONU ont cessé depuis quatre ans et observé que le système de sanctions – l'embargo – « s'effondre ». Il a répété qu'en

1991, les découvertes faites en Irak avaient montré que le régime était beaucoup plus près qu'on ne le pensait d'acquiescer l'arme atomique. Selon lui, les attentats du 11 septembre 2001 prouvent que des armes chimiques et bactériologiques telles que celles que l'Irak est soupçonné de détenir peuvent être utilisées contre les Etats-Unis avec d'autres « vecteurs » que des missiles.

M. Rumsfeld a mis en doute l'utilité d'inspections telles que celles que pratiquait l'ONU. Saddam « y a fait obstacle et, pour finir, a expulsé les inspecteurs », a souligné le secrétaire à la défense. La position de l'administration consiste maintenant, trois jours avant le discours de M. Bush devant l'Assemblée générale des Nations unies, à mettre ces dernières devant leurs responsabilités. Ou bien le Conseil de sécurité décide de mesures contraignantes pour obliger les dirigeants irakiens à accepter des inspections « hermétiques », c'est-à-dire pouvant avoir lieu n'importe où, n'importe quand, sans avertissement ; ou bien les Etats-Unis prendront l'initiative. L'exécutif demandera un vote du Congrès sur une résolution soutenant sa politique et il sem-

ble acquis désormais que les Etats-Unis ou la Grande-Bretagne présenteront au Conseil de sécurité une résolution sur la reprise des inspections. L'une des options toujours à l'étude est le plan d'« inspections coercitives » présenté par la Fondation Carnegie, un organisme privé travaillant sur les questions stratégi-

Les Américains seraient désormais 58 % à penser qu'il faut agir contre l'Irak

ques. Cependant, l'administration maintient l'objectif d'un changement de régime à Bagdad comme seul moyen de parvenir à régler le problème des armes de destruction massive. M. Blair, lui, a parlé d'une « analyse » et d'une « détermination » « partagées » par Washington et Londres, d'éliminer la menace des armes de destruction massive, sans préciser si cela passe aussi, à ses yeux, par l'éviction de Saddam Hussein. Officieusement, les diri-

geants américains affirment qu'outre les observations de l'ONU et de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), leurs propres informations les incitent à penser que Saddam Hussein a accéléré, au cours des derniers mois, son programme nucléaire. L'Irak aurait cherché, notamment, à se procurer des tubes d'aluminium spéciaux, nécessaires aux opérations d'enrichissement de l'uranium. Ils estiment que Bagdad pourrait disposer, dans les mois qui viennent, des moyens d'utiliser ses armes chimiques et biologiques contre une armée qui tenterait de pénétrer sur son territoire.

Les efforts de persuasion ont eu, selon un sondage de la chaîne de télévision CNN, un premier effet sur l'opinion. Les Américains seraient 58 %, au lieu de 53 % une semaine avant, à penser qu'il faut agir contre l'Irak. Selon un autre sondage du *New York Times* et la chaîne CBS, 47 % des Américains, contre 41 %, pensent que les Etats-Unis ne doivent pas déclencher d'action préventive contre un pays qui ne les a pas attaqués.

Patrick Jarreau

La Fondation Carnegie propose des « inspections coercitives » appuyées par 50 000 soldats

WASHINGTON

de notre correspondant

La Fondation Carnegie, spécialisée sur les questions de maintien de la paix et de désarmement, a réuni un groupe d'experts américains et d'autres pays, qui ont élaboré ce que Jessica Mathews, présidente de la fondation, appelle une « troisième voie » entre l'inaction face aux armements dont dispose Saddam Hussein et une opération militaire destinée à le chasser du pouvoir.

La méthode proposée se situerait dans le cadre des Nations unies. Elle consisterait à organiser des « inspections coercitives », c'est-à-dire appuyée par une force de 50 000 hommes placée sous mandat de l'ONU. Cette solution « serait un changement radical par rapport aux inspections antérieures, pour lesquelles l'Irak avait la maîtrise

de du terrain », écrit M^{me} Mathews dans la présentation de ce plan.

Le projet élaboré par la Fondation Carnegie repose sur le postulat que l'exécutif américain n'a pas d'autre objectif, s'agissant de l'Irak, que de régler le problème des armes de destruction massive dont dispose Saddam Hussein. Dès lors, la reprise des inspections de l'ONU et de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) devrait avoir l'appui de la communauté internationale. Le Conseil de sécurité pourrait adopter une résolution prévoyant de réunir une force internationale. Idéalement, les cinq membres permanents du Conseil (Etats-Unis, Grande-Bretagne, France, Russie, Chine) participeraient à cette force, de même que les pays voisins de l'Irak, comme la Turquie.

Ces unités n'interviendraient que si le régime irakien tentait d'empêcher les inspecteurs de pénétrer sur un site ou de se rendre dans telle ou telle partie du pays. Dans ce cas, le déclenchement des hostilités serait le fait de Saddam Hussein. Sa défaite et son éviction du pouvoir seraient la conséquence de ses propres initiatives, et non d'une décision arrêtée à l'avance par les Etats-Unis.

Charles Boyd, général de l'armée de l'air à la retraite, ancien commandant en second des forces américaines en Europe, a rédigé le chapitre opérationnel du plan. Il prévoit de constituer une force aérienne et terrestre basée en Turquie, en Jordanie, au Koweït et en Arabie saoudite, avec la participation des pays qui sont directement menacés par les armes irakiennes, « à l'exception, bien sûr, d'Israël et de l'Iran ». Elle devrait être suffisamment mobile pour pouvoir intervenir en n'importe quel point du territoire irakien, et composée d'éléments entraînés aux actions de commandos et au combat en milieu urbain. En même temps, cette force devrait pouvoir se transformer en armée d'invasion si le régime irakien tentait de se soustraire aux contrôles.

La suggestion d'un ex-expert

Scott Ritter, un ancien membre de la commission d'experts de l'ONU chargée du désarmement irakien, a proposé, dimanche 8 septembre, à Bagdad, la mise en place d'un mécanisme d'inspection supervisé par « d'honnêtes intermédiaires ». L'Irak doit d'abord donner son accord à « un retour immédiat et inconditionnel des inspecteurs de l'ONU pour opérer conformément au mandat fixé par le Conseil de sécurité », a-t-il déclaré devant le Parlement irakien.

Bagdad « ne peut pas essayer de lier le retour des inspecteurs à une quelconque autre question, sans justification », a ajouté M. Ritter, ancienne bête noire de l'Irak qui le soupçonnait d'activités d'espionnage pour le compte des Etats-Unis. Il a jugé qu'il était nécessaire que soit rétablie la confiance entre les experts et le gouvernement irakien.

Le moyen d'y parvenir est, selon lui, de recruter le corps des inspecteurs « en dehors des Nations unies ». Il a par ailleurs jugé qu'une action militaire contre Bagdad était « injustifiée ».

P. J.

L'alliance de la puissance et de la mobilité avec le Dell™ Inspiron™ 8200 équipé du Processeur Intel® Pentium® 4-M est pour vous...

Dell™ | Offre spéciale

Dell™ Inspiron™ 8200

Puissance et haute qualité graphique

- Processeur Mobile Intel® Pentium® 4 à 1.7 GHz-M avec technologie Intel® SpeedStep® améliorée
- Chipset Intel® 845MP - Bus principal 400 MHz
- 512 Ko de mémoire cache "full speed"
- 128 Mo DDR-RAM 266 MHz PC2100
- Disque dur 20 Go
- Ecran à matrice active 15" SXGA+ (1400x1050)
- Contrôleur vidéo nVIDIA® GeForce2 Go AGP4x avec 32 Mo DDR-RAM vidéo
- Lecteur DVD ROM 8x et lecteur de disquettes intégrés
- Modem 56K et chipset réseau 10/100 intégrés
- Sacoche offerte
- Microsoft® Works 6.0
- Microsoft® Windows® XP Edition Familiale
- 1 an de garantie aller et retour atelier

1 599 € HT 1 912,40 € TTC

12 544,59 € TTC Réf. 170-0912

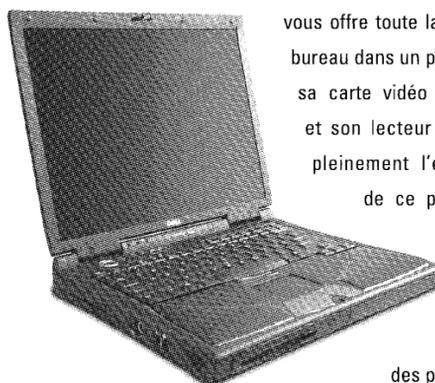
Possibilité de financement : contactez-nous

Option sélectionnée :

Carte vidéo 64 Mb NV17 : 200 € HT 239,20 € TTC



Dell recommande Microsoft® Windows® XP Professionnel pour l'informatique mobile.



Jusqu'à 100 € HT de réduction sur www.dell.fr

Offre valable sur certaines configurations Dell™ Dimension™ et Inspiron™. Voir www.dell.fr pour le détail de cette offre.

... source de liberté. Doté du dernier processeur Mobile Intel®

Pentium® 4-M à 1.7 GHz, le Dell™ Inspiron™ 8200

vous offre toute la puissance d'un ordinateur de bureau dans un portable. Grâce à son écran 15", sa carte vidéo nVIDIA® GeForce2 Go AGP4x et son lecteur DVD-ROM, vous apprécierez pleinement l'excellente qualité graphique de ce portable partout où vous vous trouverez.

Incontestablement, le Dell™ Inspiron™ 8200 s'inscrit comme le partenaire idéal des professionnels exigeants.

Le Modèle Direct. Aussi simple que

DELL™

Offres valables jusqu'au 30/09/2002, dans la limite des composants et des pièces disponibles. Photos non contractuelles. Frais d'expédition en sus. Les prix, loyers et caractéristiques des produits peuvent être modifiés sans avis préalable, du fait de l'évolution technique notamment. Offres soumises aux conditions générales de vente et de services de Dell. Intel, les logos Intel Inside et Pentium sont des marques déposées d'Intel Corporation. Voir www.dell.fr pour le détail de ces offres. Dell se réserve le droit de mettre fin à ces offres sans avis préalable. RCS Montpellier n° 351 528 228.

Téléphonez du lundi au vendredi de 9h30 à 19h

0 825 004 632

0,150 € TTC / MN

Configurez et achetez directement sur le site :

www.dell.fr

Kaboul commémore l'assassinat de Chah Massoud

Le 9 septembre 2001, le héros de la résistance contre les Soviétiques et les talibans était tué par deux proches d'Al-Qaida. Au pouvoir, ses héritiers entretiennent son culte par intérêt politique

KABOUL

de notre envoyée spéciale

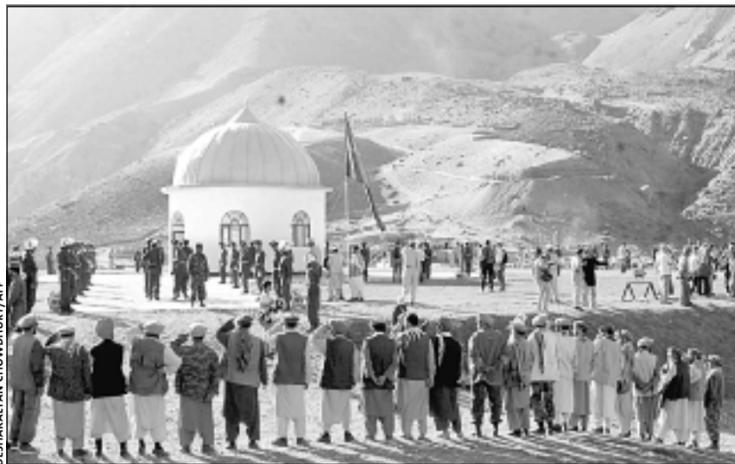
Ahmed Chah Massoud serait-il plus grand dans la mort que dans la vie ? Il est devenu le symbole des martyrs de l'Afghanistan, puisque ce lundi 9 septembre, jour anniversaire de son assassinat, a été décrété à jamais « Jour des martyrs ». A titre posthume, le commandant Massoud avait déjà été nommé « héros national », le 28 avril, pour la dixième célébration de la victoire des moudjahidins sur le régime communiste de Kaboul en avril 1992. Aujourd'hui fort influents au sein des instances dirigeantes afghanes, ses héritiers n'ont rien ménagé pour honorer leur chef, et Kaboul s'apprete à rendre un hommage solennel au « Lion du Panchir ».

Toutes les couches de la population ont été dûment invitées au stade pour participer, aux côtés des officiels, à l'hommage de l'Afghanistan. Le chef de l'Etat, Hamid Karzaï, qui a quitté Kaboul pour New York dimanche, s'est rendu avant son départ à Bazarak, le village de la vallée du Panchir où est enterré Massoud.

MESURES DE SÉCURITÉ

Accompagné de deux proches du chef assassiné – le vice-président et tout-puissant ministre de la défense, le maréchal Mohammed Fahim, qui avait officiellement remplacé Massoud à sa mort, ainsi que le ministre des affaires étrangères, le Dr Abdullah –, le président Karzaï a affirmé, 48 heures après avoir échappé à un attentat : « Nous continuerons le combat. Nous continuerons notre marche et remplirons les objectifs et désirs de l'homme qui repose ici. »

Arrivé de Kaboul en hélicoptère, et encadré par ses gardes du corps américains, M. Karzaï a prédit



Des fidèles d'Ahmed Chah Massoud se recueillent devant son mausolée érigé à Bazarak, sur une colline de son fief de la vallée du Panchir, samedi 7 septembre, avant l'arrivée sur les lieux du président afghan Hamid Karzaï, qui s'est ensuite rendu aux Etats-Unis pour célébrer l'anniversaire du 11 septembre.

d'autres attaques terroristes, non seulement en Afghanistan, mais dans le reste du monde. Avant d'aller à Bazarak, il avait inauguré dans un hôtel de la capitale une manifestation *in memoriam* réunissant environ 150 personnes, invitées par la famille du commandant Massoud.

Le 10 septembre, entre 20 000 et 30 000 personnes sont attendues dans la vallée du Panchir, où des mesures de sécurité exceptionnelles

ont été prises. Depuis trois semaines, toutes les routes menant au Panchir sont surveillées et seuls les habitants peuvent pénétrer dans la vallée. Après la tentative d'assassinat du président Karzaï à Kandahar et l'explosion d'une voiture piégée au cœur de Kaboul (30 morts), la sécurité a été aussi considérablement renforcée dans la capitale. Toutes les entrées de la ville sont étroitement contrôlées, les forces

de sécurité afghanes et les soldats de la Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF) ont multiplié les barrages.

Ces manifestations d'hommage à Massoud sont toutefois diversement appréciées par les Kaboullis, dont beaucoup ont en mémoire les quatre années d'horreur (50 000 morts dans la capitale détruite, de 1992 à 1996) du règne des moudjahidins, quand le ministre de la défense Massoud faisait tonner ses canons contre les quartiers chiites. « Comme l'un des acteurs principaux de la guerre civile, il a tué des milliers de personnes à Kaboul, tout le monde sait cela ici », affirme Hassan, employé d'une organisation non gouvernementale. « Ils veulent imposer la personnalité de Massoud au peuple », ajoute-t-il, amer.

« Un jour de l'indépendance où l'on ne peut pas rendre hommage à ses héros », a titré récemment le *Women Mirror*, un hebdomadaire féminin. Sans jamais citer de noms,

l'article dénonce le fait que, pour la dernière célébration de la victoire sur les Britanniques, en août 1919, seules les photographies du commandant Massoud ont été affichées. « Ils essayent d'utiliser chaque occasion en leur faveur. Ils avaient mis partout la photo d'une personne qui n'a rien à voir avec cette fête », écrit le journal.

DIVISIONS ETHNIQUES

« Ils », ce sont les héritiers tadjiks de Massoud. Quand, le 13 novembre, ils avaient profité des bombardements américains pour faire leur entrée dans Kaboul, désertée par les talibans, leur première tâche avait été de placarder partout des photos de leur héros. Pour que nul ne s'y trompe, les héritiers du commandant défunt avaient marqué leur territoire et, jusqu'à aujourd'hui, ce sont les portraits de Massoud que l'on voit partout dans la capitale afghane.

Pour certains proches du commandant assassiné, toutes ces manifestations ne correspondent pas non plus forcément à l'image d'un homme qui était « simple et honnête ». « De la même façon que les talibans ont fait un mauvais usage de Dieu, les héritiers de Massoud abusent de lui », affirme un très proche du commandant, sous le sceau de l'anonymat. Derrière la volonté d'imposer partout l'image de Massoud, ses héritiers sont à la recherche d'une légitimité nationale, alors qu'ils sont considérés avant tout comme représentants des Tadjiks.

Mais la méthode pourrait se retourner contre eux tant restent fortes les divisions ethniques au niveau politique. Dans un pays qui revendique un million et demi de martyrs, il est difficile d'en imposer un.

Françoise Chipaux

Le cours du pétrole flirte avec les 30 dollars

LONDRES. Les cours du pétrole se sont embrasés vendredi, frôlant les 30 dollars, leur plus haut niveau depuis septembre 2001. Le baril de Brent, qui a déjà progressé de plus d'un tiers depuis le début de l'année en raison des tensions au Proche-Orient, se vendait 28,75 dollars. De son côté, le baril de pétrole américain gagnait 87 cents, à 29,85 dollars. En cours de séance, il avait grimpé jusqu'à 30,19 dollars. Depuis les déclarations, début août, de George Bush accusant l'Irak de stocker des armes de destruction massive, le pétrole a augmenté de 12 %. Les opérateurs sont de plus en plus convaincus de l'imminence d'une opération militaire sur le sol irakien et « le moindre signe d'une accélération des opérations contre l'Irak se traduit par une prime de guerre actuellement comprise dans le prix », explique un analyste. Cette prime est estimée à environ 3 dollars par les opérateurs. – (Reuters, Bloomberg.)

DÉPÊCHE

■ **IRAK** : les autorités irakiennes affichaient dimanche 8 septembre leur sérénité quant à la cohésion de leur peuple face aux Etats-Unis. « Les menaces américaines ne font pas peur au peuple irakien, elles consolident sa cohésion et sa détermination à défendre » son pays, a déclaré le vice-président Taha Yassine Ramadan. « Les desseins terroristes américains contre l'Irak ont été mis à nu (...), ce qui a largement contribué à des prises de position contre la politique de l'administration américaine », a-t-il ajouté. De son côté, le quotidien *Babel*, dirigé par Oudaï Saddam Hussein, le fils aîné du président irakien, a répété dimanche que « l'Amérique et les autres criminels qui la soutiennent ne récolteront que la défaite ». – (AFP.)

CONFÉRENCE EXCEPTIONNELLE

ENRON – ANDERSEN

ET APRÈS ?

QUELLES SOLUTIONS POUR LA SINCÉRITÉ DES COMPTES ?

Avec les interventions de :

Michel PRADA, Président de la COB

Jean-Louis NADAL, Procureur Général près la Cour d'Appel de Paris

ainsi que :

Barry MELANCON, Président de l'AICPA (300 000 Experts-Comptables US)

René RICOL, Deputy President de l'IFAC (Organisation Mondiale de la Profession Comptable)

...Et les tables rondes auxquelles participeront :

des Chefs d'Entreprise et des Personnalités Qualifiées

ainsi que,

des représentants nationaux de la Profession Comptable :

Didier KLING, Bernard LELARGE, William NAHUM, Jacques POTDEVIN et Michel TUDEL

**Le 20 septembre 2002 de 14 h à 18 h
à l'Empire – 39/41 avenue de Wagram – 75017 PARIS**

Organisée par la
COMPAGNIE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE PARIS

ENTRÉE LIBRE

Inscription gratuite et obligatoire par téléphone :
au **01.53.83.94.33**

La croissance en 2002 pourrait être inférieure à 1 % dans la zone euro

L'équilibre budgétaire en 2004 est remis en cause

COPENHAGUE

de notre envoyé spécial

La croissance n'est pas au rendez-vous, réunis à Copenhague les 6 et 7 septembre, les ministres des finances des Quinze ont dû se rendre à l'évidence. Ils ont revu leurs prévisions de croissance à la baisse : au lieu d'être de 1,4 % en 2002, elle sera sans doute inférieure à 1 % dans la zone euro. Elle ne décollera pas ce semestre mais seulement au milieu de l'année prochaine. Résultat, les Etats membres auront le plus grand mal à équilibrer, comme prévu, leurs finances publiques en 2004.

La Commission, qui ressaisait depuis des mois cet objectif, prépare sa retraite. « C'est vrai que l'évolution différente de l'économie a un impact sur les chiffres », a déclaré Pedro Solbes, commissaire aux affaires économiques et financières, précisant que « le débat [sur l'équilibre en 2004] n'a pas eu lieu et le moment venu nous aurons l'occasion de le faire ». « La question se pose », a, pour sa part, déclaré le ministre des finances français, Francis Mer, ajoutant qu'« à l'impossible nul n'est tenu ».

LES QUINZE FONT LE GROS DOS

Les Européens ont décidé de faire le gros dos en attendant des jours meilleurs. Aucun coup de pouce à espérer de la Banque centrale européenne, son président Wim Duisenberg ayant jugé la situation monétaire « tout à fait appropriée dans les circonstances actuelles et dans un avenir prévisible ». Quant à M. Solbes, il a estimé que le ralentissement économique « ne justifie pas de changer notre stratégie de politique économique ». Le catéchisme européen stipule que les Etats doivent laisser jouer les stabilisateurs automati-

ques, en clair : ne pas accentuer le ralentissement économique en compensant la baisse des rentrées fiscales par des hausses d'impôts ou des baisses de dépenses. C'est ce qui se passe, sans grand problème, pour huit des Etats membres de la zone euro qui ont des finances saines. Le problème concerne les quatre pays – France, Allemagne, Italie et le Portugal – dont les gouvernements de gauche n'ont pas mis à profit les années de vaches grasses entre 1998 et 2000 pour équilibrer leurs budgets et réduire leurs dépenses.

Le cas du Portugal est le plus criant, qui a pulvérisé en 2001 la barre de 3 % des déficits publics en 2001, enregistrant un solde de 4,1 %. Mais le nouveau gouvernement de centre droit administre au pays un remède de cheval, et la commission estime que Lisbonne repassera en 2002 sous la barre des 3 %, ce qui évitera de lui infliger des sanctions financières jugées absurdes. M. Mer s'est déclaré « très impressionné par la qualité et la détermination du nouveau gouvernement à mener le redressement portugais ». Nul ne sait vraiment si l'Allemagne franchira à son tour en 2002 cette limite de 3 % – le déficit s'est établi à 3,5 % au premier semestre. Dans ce cas, la Commission engagera comme pour le Portugal une procédure pour déficit excessif. Mais elle se veut rassurante sur le long terme : « L'Allemagne ne travaille pas contre les règles, même s'il y a un problème de niveau des déficits ». Ce pays souffre parce qu'il avait encore en 2000 un déficit de 1,8 % et que sa croissance a été la plus faible d'Europe. Il n'empêche, son dérapage budgétaire n'a été que de 1 %, et pour limiter les dégâts, le gouvernement a pris,

après le 11 septembre 2001, puis les inondations de cet été, des mesures pour limiter la dérive budgétaire : baisses de dépenses, hausses des impôts ou report de leur baisse.

UN PACTE TROP RIGIDE ?

Les cas les plus critiques sont ceux de la France et de l'Italie. Rome a des déficits qui dérapent, Silvio Berlusconi ne faisant rien pour réformer vraiment la situation. « L'Italie essaie de se cacher derrière le ralentissement conjoncturel. Mais ils ont un vrai problème budgétaire », explique un fonctionnaire bruxellois. La France a encore le bénéfice du doute, mais la dérive de ses finances n'est pas dû uniquement à la conjoncture, alors qu'elle a bénéficié jusqu'à présent d'une croissance plus favorable que ses voisins. Pour preuve, le dérapage budgétaire est, selon l'audit commandé par Jean-Pierre Raffarin, de 1,1 %, dont 0,4 % dû à la baisse des recettes mais, aussi, 0,7 % à la hausse des dépenses...

Nul n'a embrayé sur les demandes formulées, cet été, par l'Italie d'assouplir le pacte de stabilité, en excluant dans le calcul des déficits les investissements publics. M. Mer a estimé que « l'année prochaine, on aura la nécessité de reprendre ensemble le sujet [du pacte de stabilité] ». Reste à savoir dans quel sens évoluera la discussion. « On dit que le pacte est trop rigide, mais il est essentiel de le protéger », avait déclaré, deux jours avant la réunion, le ministre finlandais des finances, Sauli Niinistö. Que quatre pays, représentant les trois quart du PIB de la zone euro, n'aient assaini leurs finances renforce cette analyse.

Arnaud Leparmentier

En Autriche, les radicaux du FPÖ font éclater la coalition de droite

L'élargissement de l'Union européenne et la baisse des impôts ont provoqué une rupture au sein du parti de Jörg Haider

VIENNE

de notre correspondante

La coalition entre conservateurs et populistes a éclaté, l'Autriche se dirige vers des législatives anticipées – sans doute dans la seconde quinzaine de novembre –, et le chancelier Wolfgang Schüssel ne peut que constater l'échec de l'expérience qu'il avait amorcée, en février 2000. Tel est le résultat du bras de fer engagé par les éléments radicaux du parti libéral FPÖ, soudés derrière Jörg Haider, contre les pragmatiques qui avaient pris goût, depuis deux ans, à la gestion des affaires de l'Etat.

Dimanche 8 septembre, à l'issue d'une ultime confrontation, la vice-chancelière et présidente en titre du FPÖ, Susanne Riess-Passer, son ministre des finances Karl-Heinz Grasser, ainsi que le chef de la fraction parlementaire, Peter Westenthaler, ont présenté leur démission. Comme le souhaitait l'aile dure qui a rassemblé les signatures de 380 des 750 délégués du dernier congrès, des assises extraordinaires du FPÖ sont convoquées le 20 octobre, afin d'élire une nouvelle direction.

Les autres membres populistes du gouvernement restent pour le moment à leur poste, le ministre de la défense Herbert Scheibner devant assurer l'intérim en tant que vice-chancelier. Les trois « sacrifiés » ont été longtemps des fidèles de Jörg Haider, avant de prendre progressivement leurs distances. Aucun des trois ne semble désireux, ni d'ailleurs en mesure, de fonder une dissidence libérale du FPÖ.

Comme M. Westenthaler, M^{me} Riess-Passer a déclaré que le FPÖ restait sa « patrie politique » et la « vraie force réformatrice en Autriche ». Mais elle a refusé de se

laisser forcer la main par Jörg Haider sur deux sujets essentiels pour l'action gouvernementale : le report de la réforme fiscale et l'élargissement de l'Union européenne vers l'est, en faveur duquel elle avait exigé, dimanche, un engagement clair et irrévocable de tous les dirigeants du parti.

« Il faut reconnaître que les dissensions étalées par le parti au cours des derniers jours étaient devenues

Dès dimanche

8 septembre,

le chancelier

Wolfgang Schüssel

évoquait l'hypothèse

d'élections anticipées

difficilement supportables pour l'opinion publique », a commenté le jeune ministre des finances, de loin le plus populaire des dirigeants du FPÖ. M. Grasser n'avait accepté d'entrer au gouvernement qu'à la condition que Haider le laisse travailler en paix. C'est le report à 2004 de la réforme fiscale, décidé par le gouvernement après les inondations catastrophiques du mois dernier, qui a poussé les radicaux du parti à l'offensive. Jörg Haider craignait que, sans un allègement substantiel d'impôts pour les foyers les plus modestes, le FPÖ n'ait qu'un bilan trop maigre pour justifier son alliance avec les conservateurs lors des prochaines législatives, prévues à l'automne 2003.

Evitant d'abord d'attaquer de front la vice-chancelière, à laquelle il avait « confié » le parti en

mai 2000, le chef populiste a réservé ses piques à M. Grasser puis incriminé l'ensemble de la direction, selon lui « tenue en laisse » par les chrétiens conservateurs de l'ÖVP.

Les pressions croissantes des radicaux, conduits par l'ancien chef de la fraction parlementaire Ewald Stadler, surnommé le « Doberman », ont fait le reste : alors qu'il se posait, la veille encore, en réconciliateur et invitait les fractions ennemies à « fumer le calumet de la paix », Jörg Haider s'est fait acclamer par une base qui brûle de retourner dans l'opposition.

L'offre de « compromis » élaborée samedi 7 septembre était un camouflet pour M^{me} Riess-Passer, et a aussitôt mis en alarme la direction de l'ÖVP : elle remettait notamment sur le tapis la question d'un veto de l'Autriche à l'adhésion à l'Union européenne de la République tchèque. Vienne s'est efforcée, ces derniers mois, d'aplanir le différend avec Prague sur la centrale nucléaire de Temelin, et de résoudre le contentieux des décrets Benes, qui ont exproprié après la deuxième guerre mondiale les minorités germanophones et magyares.

Aux yeux des dirigeants conservateurs, des gouverneurs de région et du patronat, il n'est pas envisageable de continuer à gouverner avec des « putschistes » qui remettent en cause un point essentiel de l'accord de coalition signé avec Haider fin janvier 2000 : l'élargissement de l'Europe vers l'est. Dès dimanche, le chancelier Schüssel évoquait l'hypothèse d'élections anticipées : « Dans une telle situation, les électeurs doivent pouvoir se prononcer, et je n'ai pas peur de ce vote ».

Joëlle Stolz



On a parfois juste envie de dire un mot.
Facturation à la seconde. Dès la 1^{ère} seconde.

• Sur Carte Nomad et Forfaits. • Appels vers les autres opérateurs sans surtaxe.

Sauf vers N° courts, spéciaux et internationaux. Voir liste des offres concernées, conditions et tarifs au 0 805 906 906. Appel gratuit depuis un fixe.



4-7

IBM®

ENTRÉE INTERDITE.



DÉCOUVREZ E-BUSINESS ON DEMAND
THE NEXT UTILITY*

Pas question de vous débattre avec les problèmes de câblage électrique, de canalisations d'eau ou de réseau téléphonique. Alors pourquoi vous occuper des problèmes d'infrastructure e-business ? Laissez faire les spécialistes. Avec e-business on demand, IBM s'occupe de tout : solutions de stockage, applications opérationnelles, matériel, intégration et conseil. Refermez cette porte et consacrez-vous à votre métier. Voici "The Next Utility" – une très bonne nouvelle pour tous ceux qui veulent se simplifier la vie. Découvrez e-business on demand : visitez ibm.com/e-business/fr/ondemand ou appelez le 0 810 011 810.

L'Ifremer conteste l'extension du port de Saint-Nazaire

A l'heure de la polémique avec Bruxelles sur l'avenir de la pêche, les chercheurs de l'institut public estiment, dans un rapport confidentiel, que l'agrandissement prévu des installations portuaires menacerait les ressources en poissons de la zone

NANTES (Loire-Atlantique)
de notre correspondant

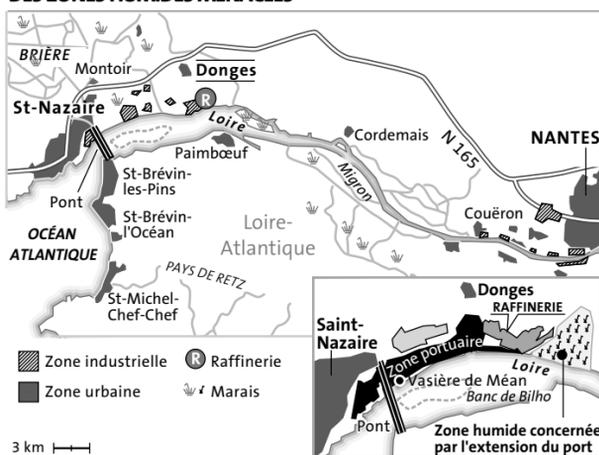
L'extension du port autonome de Nantes-Saint-Nazaire, sur le site de Donges-Est (*Le Monde* du 15 mars 2002), attend le feu vert du gouvernement. Ce grand projet industriel, qui a reçu en mai un avis favorable de la commission d'enquête publique, n'attend plus que l'avis du conseil départemental d'hygiène de Loire-Atlantique pour que l'autorisation puisse devenir effective.

Le projet prévoit la création d'un terre-plein de 51 hectares et d'un linéaire de quais de 500 mètres. Il exige le remblaiement de 26 hectares de vasières, ainsi que de roselières et prairies humides, juste en amont du complexe industriel-portuaire qui va de Saint-Nazaire à Donges. Ces zones humides, en particulier les vasières, ont un grand intérêt écologique. Dans leur phase juvénile, avant de gagner le large, soles, bars, merlans, etc. s'y gavent de micro-organismes piégés par ce milieu très spécifique.

Validé par le plan d'aménagement hydraulique du fleuve, intitulé Loire grandeur nature, et le projet de directive territoriale d'aménagement (DTA) de l'estuaire de la Loire (qui donne à l'Etat la responsabilité de l'aménagement), le projet portuaire de Donges-Est a également l'aval de Roselyne Bachelot, ministre (UMP) de l'écologie, vice-présidente du conseil régional des Pays de la Loire - appelé à financer le projet via le contrat de plan Etat-région en cours - et présidente du Conservatoire régional des rives de la Loire, celle-ci juge satisfaisantes les mesures prévues pour compenser l'impact sur l'environnement.

Sur place, le projet de Donges est contesté par les Verts, le syndicat des dockers de Saint-Nazaire

DES ZONES HUMIDES MENACÉES



et, au plan juridique, par trois associations, la Ligue de protection des oiseaux (LPO), Bretagne vivante et Loire vivante. Leurs plaintes sont en cours d'instruction au niveau européen.

Selon elles, le projet ne respecte pas la directive européenne qui a classé le site en zone de protection spéciale. Le gouvernement français estime, de son côté, avoir satisfait au droit européen en démontrant l'importance stratégique du projet, l'absence d'alternative et l'existence de mesures compensatoires pour l'environnement.

« La Commission européenne sera tenue informée de la réalisation du projet et des mesures compensatoires prises pour maintenir la cohérence du réseau Natura 2000 », expliquait en juillet Michel Blangy, alors préfet de région des Pays de la Loire. Celui qui vient d'être nommé directeur de cabinet de Jacques Chirac a piloté la concertation sur

les mesures compensatoires. Celles-ci prévoient notamment la création d'une nouvelle vasière pour remplacer celle qui sera détruite, l'extension de roselières voisines et le creusement d'un chenal assurant l'alimentation en eau de vasières proches.

Le commissaire enquêteur a assorti son avis favorable d'« une recommandation » invitant à réaliser ces aménagements avant l'extension du port, afin d'en mesurer la pertinence. Or le dossier soumis à enquête publique est mis en cause par l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer).

Cet organisme scientifique public, spécialisé dans les questions de la pêche, n'a pas été associé au comité technique qui a défini les mesures compensatoires. Son avis n'a été recueilli qu'a posteriori, dans le cadre de l'enquête d'utilité publique. Il est très criti-

que sur l'efficacité de la vasière de remplacement, à cause de sa configuration, qui la soumettra à un fort courant : « La probabilité de colonisation par des jeunes poissons est certainement inférieure à celle des vasières de Donges, qui se situent sous le courant de flot. » L'institut juge très probable une « rupture de chaîne des habitats trophiques le long de l'estuaire », qui affaiblira notablement sa capacité à nourrir les jeunes poissons.

L'Ifremer pointe du doigt l'étude d'impact « qui n'a pas inclus d'expert en biologie halieutique, ce qui explique la lacune majeure du dossier en matière d'impact différé sur l'économie des ressources halieutiques », et estime que les « techniques d'extrapolation » qui ont fondé les estimations « ne sont pas acceptables ». L'institut souhaite donc que les mesures compensatoires soient réalisées deux ans avant les travaux portuaires, pour que leur efficacité soit mesurée scientifiquement l'année précédant le début du chantier, prévu, en théorie, pour le début 2003.

L'institut n'affirme pas que le remblaiement des zones humides va mettre, à lui seul, en péril l'économie de la pêche sur le littoral atlantique. Mais il replace ce projet dans la lignée des aménagements portuaires engagés sur l'estuaire de la Loire depuis la fin du XIX^e siècle, qui ont réduit les vasières de 5 500 à 2 000 hectares. Plutôt qu'une énième « rupture de la chaîne des habitats estuariens », l'Ifremer rêve d'une « reconquête de la potentialité écologique et halieutique de l'estuaire de la Loire ».

Alors que la réduction de la flotte de pêche préconisée avant l'été par la Commission européenne fait bondir les élus du littoral atlantique, Yves Desauvay, l'un des

chercheurs nantais de l'Ifremer, juge que la restauration des « nourriceries estuariennes » de ce littoral serait tout aussi fondamentale pour préserver la ressource de poissons. Selon les travaux universitaires de Jocelyn Marchand et Olivier Schaan, datant de 1995, auxquels il se réfère, « les espèces de poissons

Pour les associations, le projet ne respecte pas la directive européenne qui a classé le site en zone de protection spéciale

ayant une écophase estuarienne représentent plus de 27 % des valeurs débarquées dans les criées du golfe de Gascogne, et certaines espèces, telles la sole ou le bar, sont capitales pour l'économie de certains ports ».

Pour dénoncer le projet européen, André Trillard (UMP), président du conseil général de Loire-Atlantique, soulignait récemment que la filière pêche emploie dans son département 850 marins professionnels, dont l'activité génère des milliers d'autres emplois locaux.

Le projet d'extension du port de Nantes-Saint-Nazaire est, lui aussi, porté au nom du développement économique. Si l'on en croit l'Ifremer, le moment serait maintenant venu de choisir le type de développement souhaité pour l'estuaire de la Loire et le littoral atlantique.

Dominique Luneau

Les orages ont fait quatre victimes dans le Sud

MONTPELLIER
de notre correspondant

Les violents orages qui se sont abattus dans le Sud-Est, dans la nuit du dimanche 8 au lundi 9 septembre, ont fait deux morts et une disparue dans le Gard alors qu'un pompier était dans un état critique dans l'Hérault. Un millier de personnes ont été évacuées dans le Gard, où il est tombé entre 250 et 400 litres d'eau au mètre carré.

Les sapeurs-pompiers ont dû faire appel à des hélicoptères pour secourir une quarantaine de personnes dont les véhicules étaient emportés par les eaux. A Fons, au nord-ouest de Nîmes, un homme qui sortait de sa voiture a été happé par le courant. Une autre personne est décédée à Saint-Laurent-des-Arbres. Dans ce secteur, une femme était portée disparue lundi matin.

Dans l'Hérault, un sapeur-pompier de 43 ans, victime d'un malaise cardiaque lors d'une intervention, a été évacué dans un état critique, dimanche soir, vers les urgences du CHU de Montpellier.

Cinq cents pompiers et gendarmes ont multiplié durant la nuit les opérations de mises en sécurité dans le Gard, alors que plusieurs communes installaient des foyers de fortune pour accueillir les personnes évacuées. L'armée a mis en circulation huit véhicules blindés capables de circuler dans un mètre d'eau. Lundi matin, plusieurs communes, dont Sommières, étaient coupées du monde. La préfecture jugeait la situation très inquiétante, notamment dans les Cévennes où les pluies n'avaient pas cessé. Sur l'ensemble du département, 10 000 foyers restaient privés d'électricité.

Richard Benguigui

Les dockers ne croient pas aux prévisions de saturation

NANTES (Loire-Atlantique)
de notre correspondant

Le port de Nantes-Saint-Nazaire veut mettre en service le nouveau site de Donges-Est en 2005. Il y voit la condition sine qua non de son développement, à cause de la saturation des terminaux du site de Montoir, qu'il prévoit en 2005 pour les vracs agroalimentaires et en 2015 pour les conteneurs.

L'extension permettra aussi de spécialiser les terminaux et d'améliorer les conditions de traçabilité des produits transportés en vrac, indique le port. Son objectif est d'atteindre 40 millions de tonnes de trafic en 2015, contre 31 millions en 2001.

Ces prévisions de saturation des

terminaux sont contestées par le syndicat des dockers de Saint-Nazaire, pour qui une organisation différente des heures d'ouverture et la modernisation des équipements permettrait de faire face sans nouveau site aux progressions de trafic attendues.

Le syndicat estime que les 350 000 tonnes de trafic réellement nouveau générées par Donges-Est, selon le document soumis à enquête publique, ne justifient pas les 51 millions d'euros de travaux prévus. Il rejoint sur ce point l'analyse du maire de Saint-Nazaire, Joël Batteux (ex-MDC), pour qui Donges-Est n'est qu'un « leurre » agité par l'Etat afin de mieux concentrer les moyens

financiers sur Le Havre et sur Marseille.

Le projet est la première phase d'un ensemble qui porterait la zone portuaire de Donges-Est de 51 à 150 hectares et lui adjoindrait une zone d'activités de 125 hectares, avec 165 hectares de réserves. Sa mise en œuvre dépend également de la parution attendue des décrets d'application de la loi littoral dans les estuaires. La commune de Donges a toutes les chances d'être incluse dans le périmètre d'application. La loi littoral permet les extensions portuaires, mais elle est nettement plus restrictive sur les zones d'activité qui leur sont liées.

D. L.

Nancy s'offre une rave autorisée en plein centre-ville

NANCY

de notre correspondante

On la disait bourgeoise, un rien conservatrice, préoccupée uniquement d'art nouveau. Or Nancy s'est offert, samedi 7 septembre, une nuit électronique et décoiffante.

Le festival Oscilloscope a pris ses quartiers dans l'ancien marché aux bestiaux investi par les raveurs, les vidéastes, les plasticiens, les équipes de prévention, le tout encadré par une sérieuse présence de la police et des douanes. Une fête techno en centre-ville, dans le secteur de Stanislas-Meurthe, en pleine mutation. C'est ici que sera installé le Centre régional des musiques actuelles, dont le coût est estimé à 7 millions d'euros.

« Cet événement sous-tend une politique d'équipement soutenue par la ville, l'Etat et la région », commente Laurent Hénart (UMP), le nouveau député, adjoint à la culture, qui a passé toute la nuit sur le site et y a même entraîné quelques instants André Rossinot (UMP), le maire. Tout a été soigneusement cadré. Les riverains se sont vu proposer une nuit à l'hôtel pour dormir en toute tranquillité ou des invitations pour aller à la fête. Certains ont préféré rester pour jouir du spectacle des lasers qui électrisaient le ciel d'encre, et des pulsations de la house-techhouse, du tribe ou du trip-hop. Atmosphère « dark », agressive ou planante, décibels surpuissants, le tout mixé selon des influences éclectiques.

Une heure du matin. Des spectateurs venus à pied se pressent à l'entrée. Ils seront plus de 5 000. Un véritable brassage social et générationnel. Des jeunes, des quadras branchés qui viennent tester une nouvelle culture. Mais il est encore un peu tôt : une rave ne bat son plein que sur le coup de 2 ou 3 heures.

Nico, un des organisateurs, discute ferme avec

tous ceux, « copains avec les copains d'un DJ », qui veulent entrer à l'œil, évitant de déboursier 23 euros pour pénétrer dans l'arène.

C'est la troisième édition du festival Oscilloscope, organisée par Ellipse Soundsystem, une petite association nancéenne de fondus de musique électronique. « On a fait des raves légales, toujours dans des lieux inédits. Ici, le décor est sublime. Même si on est un peu récupéré par la mairie, on y gagne. Jamais on a vu une teuf comme cela. Des sons en pleine ville le soir, cela ne s'est jamais fait en France », explique Nico, qui regrette tout de même la disparition de la free et y voit une atteinte à la liberté d'expression culturelle.

Cinq scènes principales et trois plus petites sont dispersées sur le site des anciens abattoirs. La grande halle de la fin du XIX^e siècle, avec ses pylônes en fonte moulée et sa nef en anse de panier, est investie par des écrans qui projettent des images syncopées au rythme des sons pilotés par des DJ français ou étrangers. Electrisés par l'image hachée d'un cheval au galop, les spectateurs se déhanchent dans une nuit sonore, traversée d'éclairs stroboscopiques. Un peu plus loin, sur un remblai, un canon à feu d'artifice et des sculptures torturées par du fil barbelé. Un verre de bière à la main, les participants déambulent d'une scène à l'autre. De temps à autre, ils font une pause, s'allongent dans une ancienne mangeoire à bestiaux ou avalent une soupe de légumes.

La mairie avait mis comme condition la présence d'une logistique de prévention des risques. Nancy Ville santé, Aides 54, une association de lutte contre la toxicomanie, proposent gratuitement bouchons d'oreilles, préservatifs, kits de sniffage avec pailles stériles.

Monique Raux



Mario Sorrenti, Photographe.

Ermenegildo Zegna

Paris 10 rue de la Paix 75002 48 bis rue François 1^{er} 75008
363 rue Saint-Honoré 75001 40 avenue George V 75008 Cannes 17 boulevard La Croisette 06400
Autres points de vente 01 53 20 41 50 zegna.com

A

U début, on lui donnerait Allah sans confession. Enfin, presque.

Regard franc, large sourire, forte poignée de main : Omar Bakri Mohamed, accueillant l'infidèle, n'a rien d'un

aigre imprécateur inoculant sa fièvre haineuse au nom du Miséricordieux. Deux heures plus tard, « OBM » – comme il aime à s'appeler – est toujours aussi cordial.

Mais le visiteur, prenant congé, s'est fait sa religion : ce quadra chaleureux, à la barbe épaisse, père de sept enfants, est bien, comme le dit sa réputation, l'un des chefs islamistes londoniens les plus radicaux : charmeur, volubile, et tranquillement inflexible.

« OBM » ne règne sur aucune mosquée. Il prêche et enseigne là où on le lui demande. Et bien sûr, dans son QG de Tottenham, au nord de Londres. C'est un ancien atelier, mi-loft, mi-salle de classe, avec pour tout décor quelques chaises, une longue table noire, un ordinateur portable et une banderole ornée, en caractères majuscules, du premier verset du Coran. Il a, sous la main, deux éditions du livre sacré, l'une bilingue arabe-anglais, l'autre en urdu, langue de la majorité de ses ouailles, d'origine pakistanaise.

Car ce fils de la bourgeoisie syrienne, né à Alep en 1959, a pour cibles privilégiées les citoyens britanniques issus des familles venues du sous-continent indien, notamment les étudiants. Ici, « OBM », « cheikh » autoproclamé, rend la justice deux fois par semaine. Il préside un tribunal religieux indépendant créé en 1992, régit les mariages, divorces, et autres contentieux « *entre frères et sœurs en islam* ». Il est intraitable envers les ingrats qui préfèrent la justice civile : « *On les traite en apostats* ». De temps à autre, il émet une fatwa (décret religieux). La plus récente est vieille de près d'un an : elle promettait « *la mort ou la crucifixion* » au président pakistanais, le général Moucharraf. Depuis, « OBM » semble en panne d'inspiration divine. Comme si Allah l'incitait à la prudence.

Omar Bakri Mohamed se présente ainsi : « *Je suis un salafiste. Je crois aux livres sacrés de l'islam. Je vis selon les règles de la charia* [la loi



Tower Hamlets dans l'est de Londres, capitale politique de l'islamisme international.

MARTIN GODWIN

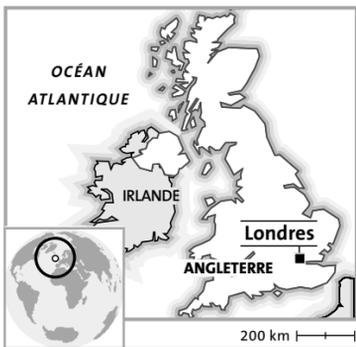
AU CŒUR DU LONDONISTAN

islamique]. *Et je suis prêt, si besoin, à mourir pour le djihad, la guerre sainte.* » Le salafisme est un mouvement de réforme né à la fin du XIX^e siècle qui prône un retour aux sources du message coranique. Le chercheur français Dominique Thomas, qui a étudié le Londonistan, classe « OBM » parmi les prédicateurs « *salafistes-djihadistes* », dont le discours s'apparente à un « *bricolage de textes ponctués de thèmes d'actualité en tous genres* ».

« OBM » a un pedigree islamiste impeccable. Jeune homme pieux à Damas, il fréquente le Hizb at-Tharir, un mouvement idéaliste, qu'il trouvera trop tiède. Il étudie et combat au Liban, puis s'exile en Arabie saoudite. Homme d'affaires et agitateur, il séjourne à Peshawar, et fonde à Djeddah en 1983 l'embryon de sa future organisation, créée en 1996, Al Muhajiroun (Les Emigrants). Persona non grata chez les Saoud, il arrive à Londres en 1986, demande l'asile politique, et obtient une carte de résident, aujourd'hui encore provisoire. Comme tous les islamistes, il méprise la démocratie et ses lois imparfaites, inventées par les hommes. Il observe la charia, la loi de Dieu, seule légitime. Il rêve d'un Etat islamique unique, le califat, qui régnerait jusqu'en Grande-Bretagne, « *territoire infidèle* » par excellence. Il refuse l'intégration des musulmans dans le royaume. Citoyens de vieille date ou non, ils sont, à ses yeux, des « *musulmans en Grande-Bretagne* », et non des « *musulmans britanniques* ». La notion même de « *musulmans modérés* » lui semble une ineptie : « *Ce ne sont que des déviants !* »

« OBM » nie, bien sûr, avoir le moindre lien avec Al-Qaïda. « *J'ai condamné les attaques du 11 septembre, et je n'ai pas changé d'avis.* » Aurait-il quelques trous de mémoire ? Il s'était pourtant alors « *déclaré heureux* », tout en « *regrettant la mort d'innocents* ». Ses partisans promettaient une guerre sainte à l'Occident, menée par « *des armées d'anges* ». Sur la page d'accueil de son site Web, le film de l'explosion des tours du World Trade Center passe en boucle, et Al Muhajiroun informe qu'elle commémorera l'événement à Londres au soir du 11 septembre 2002. Avec, sous la photo des tours fumantes, une annonce en forme de jeu de mots à leur sujet : « *11 septembre : un jour GÉANT dans l'Histoire (à TOWERING day in History)* ». A Londres, observe le journaliste d'Al Hayat Camille Tawil, un débat agite les islamistes autour d'une question-clé : n'était-ce pas une erreur stratégique de s'attaquer à l'Amérique, provoquant ainsi la disparition du seul véritable Etat islamique ? « OBM » évite de répondre. Il blâme surtout les talibans pour avoir, aux yeux de l'islam, commis l'erreur de vouloir entrer à l'ONU, une organisation hautement « *apostate* ». Il n'approu-

Londres a vu passer la moitié des kamikazes du 11 septembre. Un an après, les prêches vont bon train



ve pas « *les méthodes* » de Ben Laden, mais il « *partage beaucoup de choses avec lui* ».

Et il se plaît à inventorier « *toutes les victoires* » dont il sait gré au chef d'Al-Qaïda : « *Un petit pays comme l'Afghanistan a obligé les Etats-Unis à lui faire la guerre. Bush avait promis d'écraser Al-Qaïda. Ehec. Ben Laden n'a pas été capturé. Il était presque inconnu, il est plus populaire que jamais. A Kaboul, Karzaï, cette marionnette, ne peut même pas sortir de son palais. Les régimes arabes fantoches n'ont jamais été autant sur la défensive. Ben Laden avait promis à l'Amérique qu'elle ne se sentirait plus en sécurité. Il a tenu parole.* » Sans oublier les conversions à l'islam, en forte hausse depuis le 11 septembre, et dont « OBM » livre, par on ne sait quel prodige, un décompte minutieux : « *38 conversions quotidiennes en Occident auparavant, 60 aujourd'hui, dont hier 11 en Europe, et 17 aujourd'hui.* »

Les deux autres grandes figures du Londonistan, Abu Hamza Al-Masri et Yasser Al-Serri, n'éluent pas le débat. C'était une erreur, estiment-ils, de « *laisser tranquille son proche ennemi pour aller punir un ennemi lointain* ». Autrement dit, d'attaquer l'Amérique au lieu de frapper les dirigeants arabes « *apostats* ». Pensent-ils cela parce qu'ils sont tous deux d'origine égyptienne et qu'ils abhorrent le régime d'Hosni Moubarak ? Mustapha Kemal, alias Abu Hamza, possède sa mosquée, à Finsbury Park, au nord de Londres, à deux pas du magasin d'Arsenal, le club de foot, où des gamins font la queue pour acheter les nouveaux maillots rouge et blanc de leurs idoles, Henry, Pirès ou Vieira. Une mosquée conquise de haute lutte dans les années 1990 avec l'appui des islamistes algériens exilés. Ceux-ci sont toujours en force dans les couloirs de cet immeuble en brique, au minaret de béton. Comme le dit l'un d'eux, Fouad, 24 ans, en riant : « *C'est Barbès, ici !* » Le CV islamiste d'Abu Hamza est bien rempli, mais sa vocation fut tardive. Né à Alexandrie en 1958, il s'installe à Brighton, où il obtient un diplôme d'ingénieur civil. Marié à une Anglaise, dont il divorcera vite, il s'intéresse au Coran grâce à elle. Gagné à la cause, il rejoint « *la caravane du djihad* », à Peshawar, puis en Afghanistan, où il construit des routes et... manipule des explosifs. En 1993, il perd un œil et ses mains, un handicap qui contribuera plus tard, photos obligent, à sa notoriété. Rentré à Londres en 1994, il s'autoproclame cheikh. Dans le petit bureau où il nous reçoit, au-dessus de la salle de prière, deux de ses jeunes fils jouent en silence. Idéologiquement proche d'Abu Qatada, l'imam disparu dans la nature en décembre 2001, Abu Hamza est un « dur ». Exemple : il justifia l'assassinat, « *conforme à la charia* », par le GIA des moines de Tibéhirine. Interdit de sermon par les autorités britanniques, il n'en a cure : « *Je prêcherai jusqu'à ma mort.* »

Dans les mois qui ont suivi le 11 septembre, les chefs du Londonistan ont fait le gros dos. Le tour de vis policier, le vote, en décembre, d'une nouvelle loi antiterroriste autorisant la détention sans jugement, la crainte d'une poussée d'islamophobie justifiaient cette prudence qui, aujourd'hui, n'est plus de mise. « *Ils ont testé le gouvernement. Ils pensent maintenant pouvoir hausser le ton* », note Camille Tawil. Ils n'ont, d'ailleurs, pas subi le même sort. « OBM », le plus chanceux, n'en revient pas : « *Depuis 1986, on m'avait interrogé seize fois, et libéré sous caution. Depuis le 11 septembre, pas un policier n'est venu me voir.* » Il ajoute : « *Le gouvernement britannique est intelligent. Il prend garde de ne pas nous transformer en martyrs.* » Abu Hamza est du même avis, bien que les autori-

tés aient confisqué son passeport et gelé ses avoirs. Yasser Al-Serri, 39 ans, a payé le plus lourd tribut, sept mois de prison, inculpé – à tort, semble-t-il – de complicité dans le meurtre du commandant Massoud en Afghanistan. Les policiers britanniques, mais aussi français, nous dit-il au téléphone, « *continuent de me harceler* ». En juillet, une équipe de Scotland Yard a enquêté au Yémen sur Abu Hamza et Yasser Al-Serri. Ces trois militants islamistes professionnels s'expriment à nouveau publiquement, et mènent des actions communes. Le 12 juillet,

tés, faute de preuves. Quant aux autres, on a perdu la trace d'une cinquantaine d'entre eux. Surtout, la moitié des pilotes kamikazes étaient passés un jour ou l'autre en Grande-Bretagne ou y avaient séjourné, ainsi que le Français Zacarias Moussaoui, en attente de jugement aux Etats-Unis.

Selon une classification citée par *The Guardian*, la police distingue trois catégories de suspects : les membres actifs d'Al-Qaïda, terroristes prêts à tout, dont aucun ne résiderait en Grande-Bretagne ; les sympathisants, pouvant avoir reçu une formation de terro-

« Ben Laden avait promis à l'Amérique qu'elle ne se sentirait plus en sécurité. Il a tenu parole »

OMAR BAKRI MOHAMED

ils ont donné une conférence de presse et diffusé un e-mail d'Abu Qatada, où celui-ci dénonçait « *l'oppression* » des musulmans. Le 25 août, ils organisaient ensemble un « *rassemblement pour l'islam* » à Trafalgar Square.

Si les chefs du Londonistan se sentent plus à l'aise, c'est surtout parce que la police n'a pas déniché le moindre indice les compromettant, eux ou d'autres, de près ou de loin, dans les attentats du 11 septembre. « *Ils croyaient trouver des fusils encore fumants* », ironise Abu Hamza. Yasser Al-Serri ? Libéré faute de preuves. Lotfi Raissi, le pilote algérien soupçonné par le FBI ? Idem. Sulayman Zain-ul-Abidin, l'un des 15 000 Anglais convertis ? Innocenté après plus de dix mois en prison. Trois inculpations, trois enquêtes, trois échecs. Sans oublier Abu Qatada, introuvable. Qu'il soit ou non protégé par la police, sa disparition est aussi un échec, puisqu'il est celui sur qui pèsent les plus lourds soupçons d'une vieille connivence avec Al-Qaïda. Les « *opérations* » du 11 septembre vivaient un peu partout ailleurs en Europe, pas à Londres. L'argent circulait entre Dubaï et Hambourg.

Cela ne veut pas dire qu'Al-Qaïda ait « *boudé* » Londres. C'est même tout le contraire. Une trentaine d'extrémistes soupçonnés de liens avec elle restent sous intense surveillance. Neuf islamistes sont détenus sans jugement dans le cadre de la législation antiterroriste. Plus de 500 musulmans auraient quitté le Royaume-Uni pour des camps d'Al-Qaïda au Pakistan et en Afghanistan dans les années ayant précédé le 11 septembre. La plupart sont revenus, sans être jamais inquié-

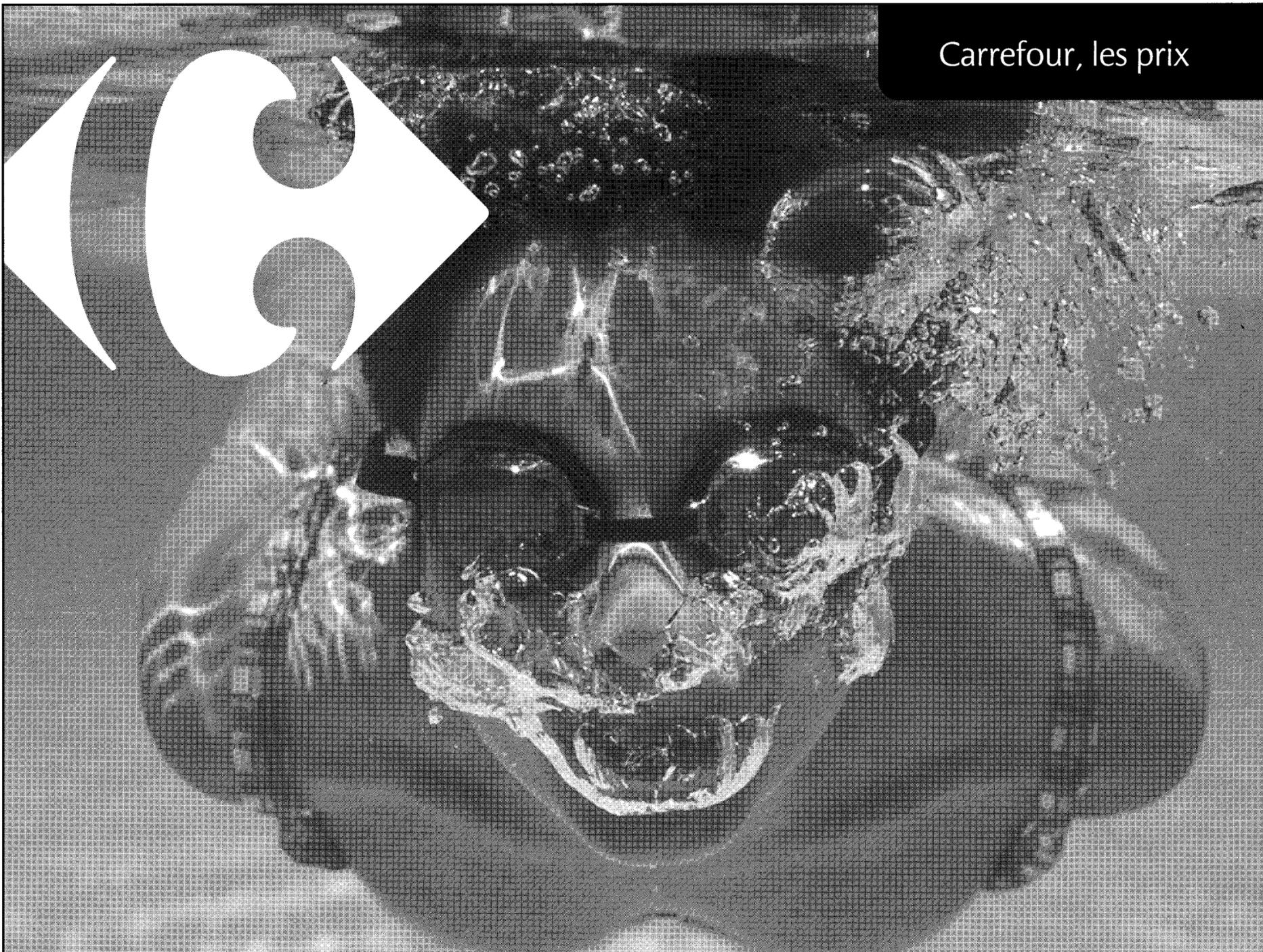
riste, ou avoir noué des contacts fréquents avec le réseau, comme Abu Qatada, ou Abu Doha, un Algérien détenu à Londres, dont Washington réclame l'extradition ; les extrémistes agissant seuls, comme Richard Reid, l'homme aux chaussures piégées.

La tradition d'accueil du royaume, la générosité de son droit d'asile, sa tolérance religieuse, son attachement à la liberté et sa diversité culturelle ont fait de Londres depuis vingt ans la capitale politique de l'islamisme international. Une capitale du verbe et de l'argent. Profitant du maillage médiatique et bancaire, les sous-prophètes, les sergents recruteurs et les bailleurs de fonds y ont trouvé un champ de manœuvre idéal. Il est facile de financer des réseaux à partir d'un pays qui abrite 4 000 associations charitables et 50 banques islamiques. La *zakat*, l'impôt musulman obligatoire, récolterait, à elle seule, 3 millions de livres par an (4,5 millions d'euros), auxquels s'ajoutent les *sadaqa*, les dons volontaires des croyants.

En outre, la philosophie policière britannique provoque un effet de loupe. Alors que la France est prompte à « *judiciariser* » les extrémistes, l'Angleterre préfère les « *sanctuariser* ». En d'autres termes, leur laisser une certaine liberté d'expression pour les surveiller et ne pas les pousser vers la clandestinité. Cette stratégie amplifie la caisse de résonance islamiste, sans transformer Londres en foyer terroriste. Comme le résume l'éditorialiste du *Times*, Peter Riddell, « *les grandes gueules sont rarement les poseurs de bombes* ».

Jean-Pierre Langellier

PROCHAIN ARTICLE
Le Caïre



Carrefour, les prix

Du 10 septembre au 31 décembre 2002,
 si vous trouvez moins cher ailleurs,
**on vous rembourse
 10 fois la différence*.**
 Bonne pêche.

PUBLICIS CONSEIL. Crédit photo : Getty Images / Chris Cole

* valable sur tout l'alimentaire, la droguerie, la parfumerie et l'hygiène
 (hors promotions et hors produits soumis à cours).

Même produit, même code-barres, dans les magasins à enseigne concurrente, dans un rayon de 30 km, le remboursement de 10 fois la différence s'applique après vérification sur un seul article par client dans les 30 jours qui suivent votre achat. Modalités disponibles à l'accueil de votre magasin.

Avec Carrefour  je positive !

www.carrefour.fr

La charia incomprise

par Hani Ramadan

EN Occident, qui voit dans l'application de la charia un retour à des règles moyenâgeuses, les condamnations à mort de Safiyya et Amina au Nigeria ont soulevé un tollé. Doit-on comprendre que les musulmans, convaincus du bien-fondé des règles divines, sont des barbares, des coupeurs de mains sanguinaires et des assassins ?

Avant tout, il n'est pas inutile de rappeler que beaucoup, parmi ceux qui crient au scandale, ne réagissent pas devant des crimes d'une autre nature. Dans les capitales occidentales, on n'est guère ému par les rapports qui font état de l'extermination des Tchétchènes, avec son cortège de meurtres et de mutilations.

Personne ne se soucie du sort des enfants handicapés à vie en Palestine, fruit de la terreur et de la lâcheté de la communauté internationale, parce qu'il est plus facile de s'ingérer dans les affaires du Nigeria que dans celles des pays qui exercent au grand jour un terrorisme d'Etat inqualifiable.

A cela s'ajoute une vision caricaturale de la civilisation musulmane. Réduire la richesse de la loi islamique - reconnue par les plus grands spécialistes du droit comparé - aux seuls châtiments corporels, c'est un peu comme si l'on prétendait résumer toute la médecine aux seules amputations chirurgicales. La science médicale comprend une variété de disciplines, allant de la prévention aux traitements les moins éprouvants. Il en va de même pour la charia. Les peines concernant le vol et l'adultère ne peuvent être appliquées que dans une société où sont protégées les normes et les valeurs islamiques. Il est exclu de couper la main du voleur dans un Etat qui ne donne pas à ce dernier les moyens de vivre dignement.

La lapidation prévue en cas d'adultère n'est envisageable que si quatre personnes ont été des témoins oculaires du délit. Ce qui est pratiquement irréalisable, à moins que le musulman choisisse

d'avouer sa faute. Avant l'exécution de la sentence, les juristes précisent qu'il lui est toujours possible de revenir sur son aveu.

Une grossesse illégitime peut également entraîner une mise en accusation. Mais en affirmant avoir été contrainte ou victime d'un viol, ou en soutenant que l'enfant est bien légitime, la femme échappera à toute sanction. Dans ce dernier cas, si son époux rejette la paternité du nouveau-né, les conjoints seront définitivement séparés, et elle conservera la garde de sa progéniture.

On le voit : ces peines ont donc surtout une valeur dissuasive. Le prophète Mahomet lui-même faisait tout pour en repousser l'application. Ainsi, lorsque Mâ'iz se présenta au Messager de Dieu en lui demandant de le purifier parce qu'il avait commis l'adultère, ce dernier se détourna de lui. Mais Mâ'iz confessa son erreur à quatre reprises. Dès lors, le Prophète ne

Les doctrines juive, chrétienne et musulmane affirment unanimement que Dieu seul est le créateur de toute chose. Or nous demandons : qui a créé le virus du sida ? Observez que la personne qui respecte strictement les commandements divins est à l'abri de cette infection, qui ne peut atteindre, à moins d'une erreur de transfusion sanguine, un individu qui n'entretient aucun rapport extraconjugal, qui n'a pas de pratique homosexuelle et qui évite la consommation de drogue. Par rapport à ces principes de base, seuls s'exposent à la contamination ceux qui ont un comportement déviant.

Avant de juger cette conception moralisatrice et complètement dépassée, je propose simplement que l'on fasse un effort de réflexion : la mort lente d'un malade atteint du sida est-elle moins significative que celle d'une personne lapidée ? Pour le musulman, les signes divins que l'intelligence humaine

te d'une contagion mortelle, offrent la parfaite illustration de cette parole ?

En clair, que ceux qui nient qu'un Dieu d'amour ait ordonné ou maintenu la lapidation de l'homme et de la femme adultères se souviennent que le virus du sida n'est pas issu du néant.

HANI RAMADAN est directeur du Centre islamique de Genève.

Remarquons cependant que l'éthique musulmane nous prescrit de soutenir le malade du sida dans l'épreuve qu'il subit, et qu'il est essentiel de l'accompagner et de le reconforter avec compassion. Remarquons encore que l'islam a encouragé la recherche médicale, le Prophète ayant indiqué qu'à toute maladie, si l'on excepte la vieillesse, correspondait un remède. Il reste que l'épidémie du sida devrait à notre sens, pour être conjurée, nous conduire à une réflexion morale sur le sens de nos responsabilités et sur la nécessité de revenir aux normes susceptibles de préserver notre spiritualité.

Les musulmans sont convaincus de la nécessité, en tout temps et tout lieu, de revenir à la loi divine. Ils voient dans la rigueur de celle-ci le signe de la miséricorde divine. Cette conviction n'est pas nourrie par un fanatisme aveugle, mais par un réalisme correspondant à la nature des choses de la vie. Vivre en paix et en conformité avec l'être et le devoir, tel est le principe de leur engagement, parce que, comme le souligne le Coran, « *c'est certes à Dieu qu'appartient la création et le commandement* ». (7, 54)

Les musulmans savent que la nature leur est soumise autant qu'ils se soumettent à Dieu, mais qu'elle se rebelle en revanche contre eux s'ils enfreignent les lois du Tout-Puissant. Ils ont la certitude que l'homme ne peut se suffire à lui-même, et que la libération des mœurs est à l'origine d'une incommensurable détresse qui touche des millions d'individus. Qui donc aurait le droit de le leur reprocher ?

La puissance dans l'impuissance

par Fethi Benslama

LES attentats du 11 septembre 2001 ont été vécus en Amérique et en Europe comme une brèche dans le temps, la marque d'un passage à un autre âge. Cette perception presque immédiate a déclenché un immense effet de langage à travers lequel on a cherché à lire le basculement, à en fournir les raisons, à discerner les lignes du futur.

Il y a sans doute un usage abusif du motif de la rupture, tant les nouveautés alléguées ne sont le plus souvent qu'une précipitation du cours de ce qui était déjà là depuis longtemps. Mais la formation du spectre de Ben Laden a révélé, encore une fois, une disposition de l'Occident à croire à sa vulnérabilité au moment où il atteint une puissance inégalée, comme s'il se sentait exposé sans cesse à la possibilité imminente de sa fin. Hanté par le glissement du temps hors de ses gonds et la mortalité des civilisations, il a développé un souci aigu de lisibilité du devenir. La crainte ou le pessimisme devant l'événement est l'autre face de la volonté de maîtrise. Cette disposition a cependant ouvert la possibilité redoutable de justifier l'injustifiable, car la logique de la fragilité dans la puissance autorise toutes

autonome, hors le jeu des forces économiques, des rapports sociaux et politiques, des luttes pour le pouvoir. Vouloir placer le taquet de l'explication sur la seule métaphysique de l'islam relève certainement d'une théorie métaphysique du monde.

Quand verra-t-on que l'immen-

FETHI BENSLAMA est maître de conférences de psychopathologie et psychanalyse à l'université Paris-VII, directeur du Relais de la Cité internationale universitaire de Paris.

se espace de répression et de privation qu'est le monde arabe est en proie à une destructivité sourde, organisée par des machines de puissance du pouvoir qui dispensent depuis des décennies le brouillage, l'insignifiance, la confabulation et l'entrave à l'intelligence dans l'espace public, parvenant à fabriquer des générations de femmes et d'hommes analphabètes de leur monde, le subissant comme un tourbillon d'absurdité ?

Quand arrêtera-t-on de recourir aux rudiments de la psychologie morale (humiliation, ressentiment, etc.) pour expliquer que le suicide devient une arme politique, alors qu'il est patent que, dans ces conditions, l'abolition de

Les musulmans ont la certitude que l'homme ne peut se suffire à lui-même, et que la libération des mœurs est à l'origine d'une incommensurable détresse qui touche des millions d'individus

pouvait qu'ordonner sa lapidation.

Parce qu'il s'agit d'une injonction divine, la rigueur de cette loi est éprouvante pour les musulmans eux-mêmes. Elle constitue une punition, mais aussi une forme de purification. Il est interdit d'insulter le coupable. Après sa mort, on prie pour lui. Ce que fit le Prophète pour une femme qui s'était livrée après avoir accouché d'un enfant adultérin, et dont le repentir avait été sincère.

La volonté de Dieu, pour les croyants, s'exprime à deux niveaux : dans le livre de la Révélation et dans celui de la Création.

perçoit se découvrent aussi bien dans l'univers que dans la loi.

Soyons encore plus explicite, au risque de heurter cette fois la sensibilité des partisans invétérés des Lumières. Dans une tradition authentique, le prophète Mahomet annonçait : « *La turpitude n'apparaît jamais au sein d'un peuple, pratiquée ouvertement aux yeux de tous, sans que ne se propagent parmi eux les épidémies et les maux qui n'existaient pas chez leurs prédécesseurs* ». Qui pourrait nier que les temps modernes, conjuguant le déballage de la débâche sur grand écran et la hantise obsédan-

Témoins gênants et « sages » muets

par Xavier Delcros

PAR définition, le Conseil constitutionnel se prononce sur la constitutionnalité de l'ensemble des articles

d'une loi. Quels que soient les motifs pour lesquels il a été saisi, ceux-ci ne le contraignent pas. Aussi toutes les dispositions d'un texte législatif dont il a opéré le contrôle sont-elles conformes à la Constitution et aux principes à valeur constitutionnelle, quels qu'ils soient, dès lors que le Conseil n'a rien eu à redire les concernant. Ce contrôle global est une obligation qui ne comporte, il est vrai, en droit interne, aucune sanction.

Donc, voici que la globalité de la « loi Perben », à quelques exceptions près, est conforme à la Constitution, après la décision du 29 août. Ces exceptions ne concernent que certains articles sur lesquels les députés et les sénateurs socialistes ont attiré son attention, et à propos desquels le Conseil donne une réponse argumentée. Ils sont au nombre de 11 sur les 69 que comporte le texte.

Pour les 58 autres, il n'y a aucune observation, puisqu'« *il n'y a lieu pour le Conseil constitutionnel de soulever d'office aucune autre question de conformité à la Constitution* ». Pas d'explication, et on le comprend, pour la plupart d'entre eux : l'analyse juridique ne s'impose pas. Mais le Conseil constitutionnel peut et doit, pour les articles qui pourraient poser problème, se prononcer d'office ; même si les

15 novembre 2001, votée sous la précédente majorité, et dont les « neuf sages » n'avaient pas été saisis à l'époque. Elle en étend le champ d'application, largement.

L'occasion pour le Conseil constitutionnel de donner son appréciation à propos de cette problématique innovation lui était donc fournie. Quelles qu'aient été les précautions prises en 2001 pour éviter que le témoin anonyme ne se transfor-

Mais, ici, le Conseil national des barreaux, la Conférence des bâtonniers, l'ordre des avocats à la cour de Paris ont simplement fait remarquer que le témoin anonyme n'était admis que très exceptionnellement et restrictivement par la Convention européenne des droits de l'homme, telle qu'elle est interpré-

XAVIER DELCROS est professeur de droit public à l'université Paris-XI, avocat.

Pour le Conseil constitutionnel, « il n'y a pas lieu » de soulever la question du témoin anonyme

parlementaires qui l'ont saisi n'ont pas expressément cité lesdits articles. Cette pratique est du reste courante.

Dans la loi Perben, par exemple, l'article 39 revient sur l'instauration en droit pénal français du témoin anonyme, tel qu'il avait été créé, il est vrai, par une loi antérieure du

me en dénonciateur ou en délateur, les membres du Conseil trouvaient aujourd'hui la possibilité d'expliquer pourquoi, comment, dans quelles limites et à quelles conditions le témoignage anonyme aurait pu être admis.

Les instances officielles des avocats de France, qui n'ont évidemment pas le droit de saisir le Conseil constitutionnel, mais la possibilité d'attirer son attention, lui ont adressé quelques observations : le procès équitable, les droits de la défense sont-ils vraiment et suffisamment respectés ? Il en va de l'égalité des armes dans le procès pénal. Il en va de l'un des fondements de la démocratie : la présomption d'innocence.

Bien sûr, le Conseil constitutionnel n'était pas obligé de répondre. Qu'en serait-il s'il ouvrait ainsi la porte à toute forme d'observations, venant de divers groupes ou organismes, susceptibles de défendre, le cas échéant, des intérêts professionnels ?

Université Charles-de-Gaulle - Lille 3
Diplômes d'Études Supérieures Spécialisées - Bac + 5

Rentrée 2002
ouverture de 4 nouveaux DESS

- Journalisme d'entreprises et de collectivités
- Communication et développement des territoires
- L'Europe sociale : qualité et gouvernance
- Psychologie clinique, mention neuropsychologie et réhabilitation cognitive

SIO : 03 20 41 61 60 - <http://www.univ-lille3.fr>
mél : lenain@univ-lille3.fr

STEINER, A FLEUR DE PEAU
venez découvrir la collection des CANAPÉS STEINER à des prix tout à fait exceptionnels.

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE LE DIMANCHE 29 SEPTEMBRE

Topper Espace Steiner
63, rue de la Convention - Paris 15^e
Tél. : 01 45 77 80 40 - M^o Boucicault - Parking gratuit

À NOS ABONNÉS

Pour vos changements d'adresse durant vos vacances

par Internet
www.lemonde.fr
(rubrique « le quotidien/abonnements »)

ou par téléphone
0825 022 021
(0,15 € TTC/min)

Sanofi-Synthélabo et Aventis tirent profit de leur montée en puissance aux Etats-Unis

Les deux grands laboratoires pharmaceutiques français réalisent des marges parmi les meilleures du secteur. Mais ils sont désormais plus exposés à la concurrence des médicaments génériques

« I LOVE Sanofi New York, I love Sanofi New York... » Le deuxième laboratoire pharmaceutique français a projeté ce slogan, accompagné de petits cœurs rouges sur fond blanc, lors de la publication de ses résultats, lundi 2 septembre. Inspiré par l'introduction du groupe à la Bourse de New York, en juillet 2002, il figure aussi en couverture des documents remis à la presse et aux analystes financiers. Le succès du rapprochement Sanofi-Synthélabo en 1999 doit beaucoup, il est vrai, aux malades américains.

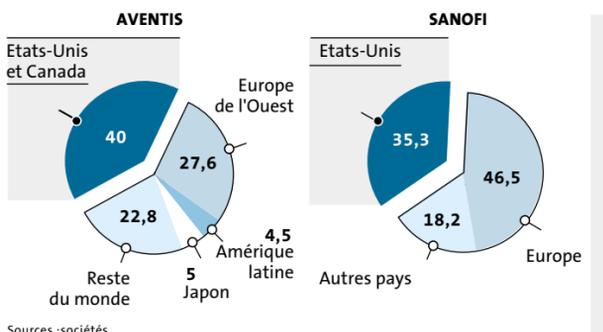
Au premier semestre 2002, l'industriel a porté ses ventes aux Etats-Unis - où il compte désormais une force commerciale de 2 200 personnes - à 35 % de son chiffre d'affaires (qui s'est élevé à 3,68 milliards d'euros, en hausse de 15 %). Les ventes aux Etats-Unis ont bondi de plus de 23 % au premier semestre 2002, contre une hausse de 13 % en Europe, portées notamment par le partenariat que Sanofi a tissé avec la sixième laboratoire pharmaceutique mondial, l'américain Bristol-Myers Squibb, autour de la vente du Plavix, son produit vedette, positionné sur le marché très rentable des maladies cardio-vasculaires. Sanofi-Synthélabo a également racheté pour 670 millions de dollars (682,5 millions d'euros), en avril, la part que détenait l'américain Pharmacia dans leur filiale pharmaceutique commune, Lorex Pharmaceuticals.

« Il y a un an ou deux, on disait que les Etats-Unis étaient le talon d'Achille du groupe. Nos ventes dans ce pays se rapprochent aujourd'hui de la part de marché des Etats-Unis dans les ventes mondiales de médicaments » (40 %), se plaît à souligner Jean-François Dehecq, le PDG de Sanofi-Synthélabo.

Chez Aventis, premier labora-

LE CENTRE DE GRAVITÉ SE DÉPLACE OUTRE-ATLANTIQUE

Répartition géographique des ventes au 1^{er} semestre 2002, en %



Sources : sociétés

toire français, le tropisme américain est aussi important. Le groupe issu de la fusion de l'allemand Hoechst avec le français Rhône-Poulenc a augmenté ses ventes aux Etats-Unis de 22,6 % au deuxième trimestre, à 1,733 milliard d'euros (elles n'ont progressé que de 0,7 % en France et de 1,7 % en Allemagne). Aventis réalise désormais 39 % de son chiffre d'affaires aux Etats-Unis. L'américain Richard J. Markham, qui pilotait la filiale américaine, est devenu directeur général d'Aventis et est entré, ce printemps, au conseil d'administration du groupe comme vice-président du directoire.

Tandis que les américains BMS, Merck ou Lilly ont égrené, parfois pour la première fois de leur histoire, plusieurs avertissements sur leurs résultats, Aventis et Sanofi-Synthélabo anticipent, eux, pour l'ensemble de l'exercice, une hausse de leur résultat net au moins supérieure à 25 %. « Ils ont lancé aux Etats-Unis leurs locomotives, de bons produits récents, sur lesquels ils

mettent beaucoup de ressources en marketing. Comme les prix sont très élevés, ces produits sont très profitables. Du simple fait de la croissance du marché américain, en hausse de 16 % en 2001, ils peuvent encore voir leurs ventes croître rapidement », souligne Olivier Leherle, analyste à Londres chez Crédit lyonnais Securities Europe.

LE REVERS DE LA MÉDAILLE

Revers de la médaille : ces groupes sont plus exposés aux effets de change et à la concurrence des génériques, ces copies moins chères de médicaments dont les brevets viennent à expiration. Il a suffi, le 7 février, qu'un « génériqueur » canadien dépose une demande pour commercialiser une version moins chère du Plavix et l'action de Sanofi-Synthélabo a perdu près de 8 % dans la journée. De la même façon, Aventis ne cesse de rassurer les investisseurs sur la validité du brevet d'Allegra, un antiallergique qui a généré au deuxième trimestre 565 millions d'euros, dont une bon-

ne part aux Etats-Unis, et dont on sait qu'un brevet arrivera à échéance dans ce pays en 2003.

Une baisse du dollar peut également avoir une incidence importante sur le niveau des ventes des deux groupes. Le titre Sanofi-Synthélabo avait dévissé de plus de 10 %, lundi 2 septembre, en Bourse, la société ayant déclaré s'attendre à un ralentissement, pour cette raison, au second semestre. « D'une manière générale, la pharmacie se couvre beaucoup moins contre les effets de change que le secteur du luxe », souligne M. Leherle.

Le risque judiciaire, très présent aux Etats-Unis, est aussi une menace. « Les industriels ne sont plus capables de dire quand vont disparaître leurs produits, car les fabricants de génériques contestent les brevets avant même leur expiration. Les dirigeants n'ont d'autre solution pour rassurer les marchés que de dire : nous nous battons devant les juges », explique Philippe Cottet, analyste chez le courtier Viel.

Les deux groupes français s'affrontent aussi entre eux, aux Etats-Unis, par tribunaux interposés. Sanofi-Synthélabo a porté plainte auprès de la commission fédérale du commerce contre Aventis, a-t-il indiqué, mardi 3 septembre, qu'il accuse de mesures « protectionnistes » sur le marché américain. Selon Sanofi, Aventis proposerait son médicament antithrombotique, Loveno, aux hôpitaux à un tarif préférentiel, à condition qu'ils lui en commandent chaque année une quantité déterminée. A défaut, les hôpitaux se verraient facturer des « pénalités draconiennes », ce qui les dissuaderait d'acheter les produits concurrents, dont l'Arixtra de Sanofi-Synthélabo.

Véronique Lorelle

British Energy appelle le gouvernement au secours

Le principal opérateur de centrales nucléaires britannique est au bord de la faillite

LONDRES

de notre correspondant

La compagnie privée British Energy, l'opérateur qui produit l'énergie nucléaire du pays, est au bord de la faillite. Pour éviter cette perspective désastreuse, elle a besoin, à court terme, de 400 à 500 millions de livres (720 à 800 millions d'euros). Le gouvernement lui a accordé ce soutien financier d'urgence, une offre qui a été examinée tard, dimanche soir 8 septembre, par les dirigeants de la compagnie. La cotation des actions de British Energy avait été suspendue vendredi après que celle-ci eut lancé un appel à l'aide au gouvernement et prévenu qu'elle risquait l'insolvabilité immédiate.

British Energy, privatisée en juillet 1996, exploite en Grande-Bretagne huit centrales nucléaires qui fournissent 22 % de l'électricité du pays. Le gaz est la principale source d'électricité (40 %) avant le charbon (30 %), le reste étant d'origine pétrolière et renouvelable. La compagnie vient d'enregistrer de grosses pertes, deux années de suite : 23 millions de livres en 2000 et 39 millions en 2001, soit un total de près de 100 millions d'euros de pertes en deux ans. Elle a besoin de cash pour faire face aux échéances immédiates de son très lourd endettement à long terme (14 milliards de livres). Faute de quoi, elle perdrait la confiance des investisseurs.

Cette grave crise s'explique en premier lieu par une baisse sensible et régulière du coût de l'énergie. Les prix de l'électricité facturés par les centrales ont chuté de 40 % depuis 1998. Les opérateurs nucléaires sont les plus touchés, d'autant que le gouvernement a encouragé la concurrence dans ce secteur, ce qui a poussé un peu plus les prix à la baisse. Le niveau des prix est

maintenant trop bas pour assurer la viabilité de nouvelles centrales nucléaires. Cette industrie est d'ailleurs maintenant en situation de surcapacité, de 25 % à 30 % par rapport aux besoins en énergie dans les périodes de pointe au cœur de l'hiver.

TAXE ÉCOLOGIQUE

La deuxième raison de cette crise est d'ordre réglementaire et fiscal. British Energy doit en effet payer au Trésor une partie de la taxe écologique qui vise à limiter les émissions de dioxyde de carbone, alors même qu'elle n'en génère aucune. Enfin, British Energy doit payer très cher le traitement de ses déchets à un organisme étatique, le British Nuclear Fuels (BNFL). L'opérateur nucléaire a demandé une exemption de la taxe écologique et une baisse des tarifs qu'on lui impose. En vain. C'est la fermeture récente de deux réacteurs en Ecosse, et la baisse prévisible de ses revenus, qui a incité la compagnie à sonner le tocsin.

Cette crise a pris par surprise le marché, car le groupe affirmait encore le 14 août qu'il était capable de remplir tous ses engagements financiers à court terme. British Energy a expliqué que son président et directeur exécutif, Robin Jeffrey, n'avait alors pas encore eu connaissance du rapport de la société de conseil Accenture, qui a révélé la gravité de sa situation. M. Jeffrey, à la tête de la compagnie depuis quatorze mois, est sur la sellette. Le gouvernement, quant à lui, a répondu rapidement à l'appel de British Energy, car, en Grande-Bretagne comme ailleurs, on ne plaisante pas avec tout ce qui touche de près ou de loin à l'industrie nucléaire.

Jean-Pierre Langellier

Journées Découvertes GTS
La nouvelle Opel Vectra GTS vous ouvre ses 5 portes

Du 12 au 14 septembre venez découvrir la nouvelle Opel Vectra GTS. Cette berline à l'élégance d'un coupé cache un niveau de technologie rarement atteint dans sa catégorie : Interactive Driving System, contrôle électronique de trajectoire, contrôle de freinage en courbe, boîte automatique Active Select 5 rapports à commande séquentielle, 6 airbags et le choix parmi 6 motorisations dont le fabuleux V6 210 ch.

Opel. Des idées fraîches pour de meilleures voitures.

www.opel.fr Conso Vectra GTS 3.2 V6 (210ch/155kW) (l/100 km) urbaine 15.8 / extra 7.8 / mixte 10.7 et CO₂ (g/km) 257.

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Lundi 9 septembre 11h31

Table of French stock market data including ACCOR, AFFINE, AGF, AIR LIQUIDE, ALCATEL A, etc.

Table of international stock market data including F.F.P. (NY), FIMALAC, FINAXA, FONCLYON, etc.

Table of international stock market data including SEITA, SELECTIBAIL(EXSEL), SIDEL, SILIC, SIMCO, etc.

NOUVEAU MARCHÉ

6/9 : 11,75 millions d'euros échangés

Table of New Market data including Meilleures performances, Plus mauvaises performances, and Plus forts volumes d'échange.

Table of New Market data including MILLIMAGES, MICROPOLE UNIVERS, WIRELESS TELECOM, etc.

Advertisement for Volkswagen Polo featuring the slogan 'A servir frais' and 'Nouvelle Polo Climatisée pour 1€*'. Includes an image of the car and the VW logo.

SECOND MARCHÉ

6/9 : 27,97 millions d'euros échangés

Table of Second Market data including Meilleures performances, Plus mauvaises performances, and Plus forts volumes d'échange.

Table of Second Market data including ACCES INDUSTRIE, JET MULTIMEDIA, TROUVAY CAUVIN, etc.

SICAV ET FCP

SÉLECTION publiée sous la responsabilité de l'émetteur

Dernier cours connu le 9/9 à 11h

Table of SICAV and FCP data including AGIPI, BNP PARIBAS, CAISSE D'EPARGNE, etc.

Table of SICAV and FCP data including ECUR.INVEST.D/PEA, ECUR.MONETAIRE C, ECUR.MONETAIRE D, etc.

Table of SICAV and FCP data including CA AM MASTER ACT, CA AM MASTER DUO, CA AM MASTER OBL, etc.

Table of SICAV and FCP data including CIC MONDE PEA, CIC OBLI C T.D, CIC OBLI LONG T.C, etc.

Table of SICAV and FCP data including LA POSTE, Sicav Info Poste, ADDILYS C, etc.

Table of SICAV and FCP data including DEDIALYS TELECOM, OBLITYS INSTIT.C, POSTE EURO CREDIT, etc.

A Indianapolis, la hiérarchie du basket-ball international a été bousculée de manière historique

Basket-ball • La Yougoslavie est sacrée championne du monde pour la cinquième fois de son histoire grâce à sa victoire contre l'Argentine (84-77). Humiliés, les Etats-Unis terminent sixièmes

A PREMIÈRE VUE, le lieu ne semblait pas destiné à abriter un grand chambardement. Indianapolis, la capitale de l'Indiana, passe aux Etats-Unis pour une ville tranquille et laborieuse. Et sa salle de basket, le « Consecro Fieldhouse », pour un bâtiment assez solidement posé sur le sol pour résister aux secousses. En se choisissant un tel décor, les championnats du monde 2002 s'imaginaient vivre un séjour sans histoires, une compétition où les petits se feraient goulûment avaler par les grands, où les Américains prendraient le jeu à leur compte, et où, finalement, chaque chose resterait à sa place.

JOYEUX BRIC-À-BRAC

Mais, en basket-ball comme partout ailleurs, le vent du changement ne se fait pas toujours annoncer. A Indianapolis, la balle orange n'a pas seulement décidé de bousculer ses plus solides habitudes. Elle a parfois pris de tels rebonds que le public présent dans les gradins en a eu le tournoi. Au dernier soir du tournoi, dimanche 8 septembre, le classement final a livré un verdict difficilement prévisible, même par les plus fantasistes. A l'exception du premier nom, celui de la Yougoslavie, sacrée championne du monde pour la cinquième fois de l'histoire (après 1970, 1978, 1990 et 1998), le palmarès ressemble à joyeux bric-à-brac.

L'Argentine y occupe la deuxième place, avec une seule défaite en neuf rencontres, subie contre les Yougoslaves, en finale (77-84, après prolongations). Championne du monde en 1950, l'équipe sud-américaine ne s'était plus approchée du podium depuis ces temps anciens et oubliés. L'Allemagne s'est offert la médaille de bronze, au mépris d'un passé sans rondeur, où son meilleur classe-

ment avait la maigreur d'une timide douzième place. La Nouvelle-Zélande, quatrième, n'était invitée à Indianapolis qu'à ses deuxième championnats du monde. Mais son parcours avalé au pas de course a valu à ses joueurs le respect des experts et le surnom de « Tall Blacks ». L'Espagne, cinquième, devance d'une place les Etats-Unis, battus trois fois en cinq jours, tellement humiliés sur leur propre terrain que plus personne n'osera désormais prononcer à leur propos l'expression de

Athènes 2004, objectif phare des Américains

Les Etats-Unis sont la seule équipe, avec le Brésil, à avoir participé aux quatorze éditions du championnat du monde de basket-ball, créé en 1950. En terminant sixième en 2002, ils ont obtenu à Indianapolis (Indiana) la plus mauvaise place de leur histoire. En 1970 et 1978, ils avaient terminé cinquièmes, mais les joueurs n'étaient pas encore à l'époque issus de la très professionnelle NBA. « En arrivant ici, nous ne savions pas que ce Mondial était aussi important pour les autres équipes qu'il aurait dû l'être pour nous », constatait avec un certain réalisme Antonio Davis, membre de la défunte « Dream Team ».

S'ils veulent retrouver leur rang, les Américains vont devoir sérieusement préparer leur qualification pour les JO d'Athènes en 2004. Ils doivent rencontrer dans leur zone pas moins de trois des derniers quarts de finalistes du Mondial : l'Argentine (finaliste), le Brésil et Porto Rico.

« Dream Team ». Plus loin dans la hiérarchie, Porto Rico a chuté en quarts de finale, mais après avoir bousculé au premier tour l'Espagne et la Yougoslavie.

Qui l'eût cru ? Personne, assurément. Et les joueurs américains encore moins que les autres. Arrivés à Indianapolis avec pour seul bagage une préparation squelettique – un stage de quinze jours et seulement deux matches amicaux –, les douze produits locaux, tous issus de la prestigieuse NBA, en sont repartis en rasant les murs. Mercredi 4 septembre, l'Argentine les avait piétinés sans vergogne (87-80), brisant ainsi tout net un mythe d'invincibilité

vieux d'une décennie, une série de 58 succès en autant de rencontres, entamée par Michael Jordan et ses frères au moment des Jeux de Barcelone en 1992. Le lendemain, la Yougoslavie les a écartés du podium (81-78), au stade des quarts de finale. Dimanche, l'Espagne les a encore corrigés, dans le match pour la cinquième place (81-75).

La raison ? Sur le moment, l'Amérique a peiné à comprendre. « Nous venons de subir un revers historique, mais j'ai presque envie de dire qu'il

En face, les joueurs des autres équipes portaient aux pieds des Air Jordan. Maintenant, les temps ont vraiment changé. »

UN GÉANT CHINOIS

Dix ans plus tôt, la première « Dream Team » avait traversé en trombe le tournoi olympique de Barcelone. Michael Jordan, Magic Johnson, Charles Barkley et les autres avaient piétiné tous leurs adversaires avec un écart moyen de 44 points. Contre l'Angola, champion d'Afrique, les Américains avaient marqué 116 points, en encaissant seulement 48. « Mais ce match reste le plus grand moment de ma carrière, avoue Nelson Sardinha, l'un des joueurs angolais, exclu de la partie pour cinq fautes après un seul panier réussi. A la fin de la rencontre, j'avais eu la chance d'être photographié avec Magic Johnson. » Au Mondial 2002, l'Angola a plié bagages après le premier tour, mais après deux défaites en prolongations, face au Brésil et à Porto Rico.

Signe des temps : le numéro un de la « draft » 2002, la sélection annuelle des nouveaux talents de la NBA, est un géant chinois, Yao Ming. Le meilleur débutant (« rookie »), de la dernière saison, dans le championnat nord-américain, porte un passeport espagnol, Pau Gasol. Et cinq des onze meilleurs novices venaient, cette année, du Vieux Continent. « Le monde entier a maintenant forcé les portes de la NBA, explique Vlade Divac, l'inusable pivot de l'équipe yougoslave. Mais nous savons toujours jouer ensemble, lorsque nous portons le maillot national. Eux, ils ont oublié. »

Alain Mercier

Gérard Bosc raconte l'histoire de la grosse balle orange en France

Une encyclopédie pour financer un musée

ANCIEN entraîneur de l'équipe de France, ex-directeur technique national, aujourd'hui président du Reims Champagne Basket (Pro B), Gérard Bosc est l'une des figures incontournables du basket-ball hexagonal. A 65 ans, il en est désormais également l'« historien », après la publication cet été des tomes 2 et 3 d'« Une histoire du basket français ». Ces deux tomes viennent compléter le premier (1893-1966), sorti en 1999 à l'occasion des championnats d'Europe de la discipline qui se tenaient en France. Pour l'auteur, c'est l'aboutissement de cinq ans de travail. « C'est le premier ouvrage du genre, explique-t-il. Je suis parti de rien – ou presque : les rares auteurs qui avaient traité de la question étaient très superficiels. J'ai donc voulu cette "Histoire" aussi exhaustive que possible... »

De son apparition en France en 1893 dans un petit gymnase parisien à la médaille d'argent des Bleus aux JO de Sydney en 2000, tout est scrupuleusement consigné, saison après saison. Compétitions, tactique, joueurs et dirigeants, rien ne semble avoir échappé à Gérard Bosc. Les mille et quelques pages de l'ouvrage regorgent de photos et de documents d'époque, qui viennent illustrer son propos. « Ce n'est pas un livre à la gloire du basket, précise l'auteur. Les analyses que j'ai pu faire sont très personnelles et ne seront probablement pas du goût de tout le monde... »

Mais Gérard Bosc « se moque par avance des critiques ». Ce qui lui importe, c'est que son sport « ne perde pas la mémoire, qu'il n'oublie pas ses anciennes gloires ». « Le basket français n'aura pas d'avenir s'il persiste à vouloir oublier son passé », aime-t-il ainsi à rappeler. C'est dans cette logique, déjà, qu'il avait créé

en décembre 1983 le Centre de documentation du basket national, devenu par la suite Musée du basket. Mais, de musée, l'endroit n'a que le nom. Situé sous la tribune du Palais des sports de l'AS Bondy (Seine-Saint-Denis), il est en réalité un simple « lieu de stockage », de l'aveu même de son fondateur. Et ne se visite donc pas, faute de place. « L'entrepôt tout ça ici avant qu'il ne soit trop tard, explique Gérard Bosc. Après, la fédération en fera ce qu'elle voudra... »

« CAVERNE D'ALI BABA »

Dans sa « caverne d'Ali Baba », Gérard Bosc a regroupé tous les objets qui ont fait l'histoire de la discipline. Il y a bien entendu des affiches (par dizaines), des fanions (par paquets) ou encore des ballons (un peu partout). Plus insolite, on peut aussi trouver dans un coin un « baby-basket », une variante basket-ball... du baby-foot. A vrai dire, dans tout ce « bric-à-brac », seuls les films vidéo manquent à l'appel. Grignotés par les dégâts du temps, certains sont pourtant en attente de restauration. Mais cette cure de jouvence est un « investissement très lourd ».

C'est pourquoi Gérard Bosc compte employer tous les bénéfices que dégagera son Histoire du basket français... à cette entreprise-là. Il a renoncé à ses droits d'auteur et obtenu de son imprimeur que seuls les frais de fabrication lui soient remboursés. Enfin, pour compresser encore un peu plus les coûts, l'ouvrage ne sera disponible que par correspondance.

Guillaume Fouin

★ « Une histoire du basket français... », disponible sur www.basket-france.com.



RENAULT

ROULEZ SURCLASSÉ

Laguna Privilage
au prix de
Laguna Dynamique.

1800€* d'économie

Avec verrouillage par carte et accès "mains libres", Système de Surveillance de la Pression des Pneus, capteur de pluie automatique sur essuie-vitre avant, ABS couplé à l'Assistance au Freinage d'Urgence, lampes au xénon, climatisation automatique, lève-vitres électriques et sellerie cuir/velours.

Offre valable pour l'achat d'une Laguna Privilage berline ou Estate à niveau de motorisation équivalent. Offre non cumulable, réservée aux particuliers et valable pour les commandes passées entre le 2 et le 30 septembre 2002 dans les points de vente participants. *Aucune compensation financière ne pourra être exigée en dehors de cette offre.

Cliquez, choisissez, rêvez sur www.renault.fr

Le mois

Bientôt, vous connaîtrez personnellement quelqu'un roulant surclassé. Vous.



NEW
RENAULT DEAL

PAYEZ DANS
3 MOIS
CREDIT DIAC
TEG 6,95%
SUR 37 MOIS

*Exemple de crédit Diac sur 37 mois avec engagement de reprise en fin de contrat, contracté en septembre 2002 pour une Laguna Authentique 1.6 16v, au prix tarif n° 2153 au 2/09/02 de 18 700 € (soit 122 663,96 F) avec un apport comptant de 3 740 € (soit 24 532,79 F), pour un montant financé de 14 960 € (soit 98 131,17 F), vous remboursez 34 mensualités de 290,86 € (soit 1 907,92 F) dont la première à 90 jours et 1 mensualité de 7 480 € (soit 49 065,58 F) en fin de contrat, ou reprise de votre Laguna Authentique 1.6 16v pour ce montant, diminué des éventuels frais de remise à l'état standard et des kilomètres supplémentaires selon les conditions générales Argus. Le montant de la reprise servira à solder votre crédit. Coût du crédit : 2 409,24 € (soit 15 803,58 F). TEG annuel 6,95 % TEG mensuel 0,562 %. Sous réserve d'acceptation par DIAC, S.A au Capital de 61 000 000 €. 14, av. du Pavé Neuf - 93 168 Noisy-le-Grand cedex. Siren 702 002 221 RCS Bobigny. Offre réservée aux particuliers sur l'ensemble de la gamme Renault V.P neufs du 2 au 30 septembre 2002 dans tous les points de vente Renault participants. Renault New Deal est une marque désignant des produits de Diac S.A.

DU 2 AU 30 SEPTEMBRE DANS LE RESEAU RENAULT
Concessionnaires et Agents participants

CULTURE

ARCHITECTURE

La 8^e Biennale d'architecture, sous la direction de Deyan Sudjic et sous le titre « Next », fait la part belle au déconstructivisme et au génie technique

Venise proclame l'abolition de l'angle droit

VENISE

de notre envoyé spécial

Dehors, sur un quai de l'Arsenal de Venise, au sortir des magasins de l'Artillerie, avant les splendides charpentés qui protégeaient jadis la construction des navires, ont été rassemblées les caisses pour le transport des maquettes. Toutes construites strictement d'équerre. Comme si la corporation des emballleurs ne connaissait pas la nouvelle : l'abolition de l'angle droit. L'obésité au dogme apparaît d'ailleurs majoritaire dans les réalisations présentées par cette 8^e Biennale d'architecture, même si sa généralisation semble n'être attendue que dans un avenir proche, à en croire le titre de cette manifestation – Next, ce qui peut se traduire par prochaine étape. Ou encore : au suivant !

Les responsables de la manifestation vénitienne l'avaient pressenti, qui ont débarqué le commissaire de la précédente édition, Massimiliano Fuksas. Celui-ci aurait dû remplir cette année, mais le succès inespéré de « sa » Biennale 2000 s'est accompagné d'un vif échange de noms d'oiseaux portant sur les manières du maître d'œuvre romain et d'aussi vives divergences sur le coût de son aventure, pourtant festive à souhait et propre à rapprocher le public d'un art perçu comme savant, austère, distant.

Exit Fuksas, qui revient cependant par la fenêtre avec un projet pour le nouveau Palais des congrès de Rome, fort respectueux des nouvelles normes puisqu'il adopte la forme d'un facétieux céteac dépourvu de la moindre arrête. Seule concession aux mœurs antiques : la forme de son aquarium, sagement rectiligne.

Au-delà de cette succession un peu mouvementée, le titre, ou plutôt le concept « Next », évoque l'idée à la fois spatiale et temporelle de proximité. Il a été choisi par le Britannique Deyan Sudjic, 50 ans, fondateur du magazine *Blueprint* et rédacteur en chef de la revue *Domus* depuis plus de deux ans. Sudjic est peut-être timide, ou bien il a une idée telle de lui-même et de sa mission qu'il préfère stériliser toute forme d'entretien plutôt que de par-

tager sa pensée. Nous avons pu malgré tout en saisir quelques miettes essentielles : Next, parce que les projets présentés à Venise, y compris les plus futuristes et les plus improbables, ont tous trouvé leurs maîtres d'ouvrage et que la plupart sont en phase de construction, voire en cours d'achèvement.

Next, encore, selon Sudjic, parce que les possibilités de la construction contemporaine seraient désormais si rapides que les bâtiments les plus techniquement avancés au moment de leur conception deviennent périmés, une fois réalisés, cinq à dix ans plus tard.

Next, enfin, parce que toute la Biennale, côté Arsenal, où se trouve le gros de la sélection internationale, et côté Giardini, où chaque pavillon national a interprété, chacun à sa manière, le thème proposé, vit à un double rythme : celui du Guggenheim de Bilbao, signé Frank Gehry, qui, en fin de siècle, a donné une nouvelle dimension à l'architecture du futur ; et celui du 11 septembre 2001, qui a ouvert le troisième millénaire avec la destruction tragiquement réelle, et singulièrement

imaginée, d'une forme architecturale supposée liée à un mode de vie.

La fascination de Sudjic pour le génie technique l'a conduit à privilégier les architectes les plus « tendance ». Ceux d'abord issus, ou plus ou moins proches, du mouvement qu'on a appelé déconstructiviste parce qu'il fait « exploser » les volumes et les plans, coupables de se soumettre aux lois archaïques de la gravité. Parmi eux, quelques-uns se sont déclarés proches de la pensée de Derrida, comme Peter Eisenman (ici représenté par la maison de la culture de Saint-Jacques-de-Compostelle), ou Bernard Tschumi, qui a du mal à faire oublier ses jolies folies du parc de La Villette. D'autres font cavalier seul, tel Daniel Libeskind, auteur du Musée juif de Berlin et présent ici à travers l'éclatante extension du Musée de Denver, ou encore Steven Holl, qui a dessiné une puissante maison de « retraite », batterie d'édifices-cuirassés, car voués à affronter les tornades de l'île de Kauai, à Hawaï.

Au demeurant, les objets déconstruits, éclatés ou flamboyants qu'a



Centre de recherche optique tout en courbes construit à Berlin en 1998 par Matthias Sauerbruch et Louisa Hutton.

Certains architectes se vouent à l'étude de la baleine ou à des charpentes de pommes de terre. D'autres, plus poétiques, s'engagent dans la métaphore des lasagnes...

urbaine. Ainsi Diller et Scofidio, l'agence MVRDV. Quant aux Hollandais d'UN Studio, ils semblent vouloir corriger le principe du Guggenheim de Frank Lloyd Wright, à New York, en appliquant à la spirale une torsion du genre anneau de Moebius, bien ancré dans cette tendance qui veut que l'on marche sur la tête plutôt que sur ses pieds, ou au moins qu'on en ait l'air. Leur expérience s'applique au Musée Mercedes-Benz de Stuttgart.

Aurions-nous l'air d'ironiser ? Peut-être un peu sur le caractère systématique des postures. Pas sur l'esthétique qui s'impose en force – et avec force. Plusieurs architectes de sage et grande renommée semblent d'ailleurs s'être, au moins provisoirement, convertis à cette forme de gymnastique en apesanteur. Le Portugais Alvaro Siza envoie dans l'espace les circulations d'une fondation à Porto Alegre, comme les lanières arrachées d'un corset. Le puriste Kenzo Tange, adopté à Paris pour la rigueur de ses courbes, fait pousser soudain des tiroirs de verre dans les étages supérieurs d'une tour de Manhattan.

Qui reste lui-même dans cette sarabande infernale ? Certainement Jean Nouvel, dont le Musée des arts premiers apparaît comme un bâtiment certes complexe, mais aux idées riches, sans emphase. Ce qui n'est pas le cas de son projet barcelonais, la tour Agbar, dans laquelle les familiers de Freud s'obstinent à voir une bite plutôt qu'un phallus. Certainement Toyo Ito, Lion d'or

2002 pour l'ensemble de sa carrière, poète japonais de l'espace qui roule dans une série de cocons les éléments d'un parc de relaxation à Torrevieja. Ou encore Renzo Piano, Glenn Gould de l'orthogonalité et des performances techniques, présent pour l'un de ses meilleurs projets : la très classique tour du *New York Times*.

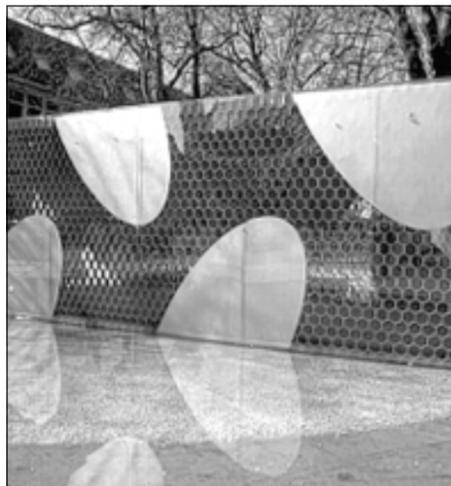
Les Suisses Herzog et de Meuron, naguère cités comme minimalistes, ont en revanche pris un impressionnant envol, tirant parti de leur maîtrise de l'ordinateur et de leur sens des matières. Ils livrent peu de leur centre d'exposition, à Barcelone, ovni triangulaire dont le mystère reste sévèrement gardé.

Bien que leurs noms restent pratiquement inconnus du grand public, la plupart des élus de Sudjic font partie d'une sorte de jet-set de l'architecture. Un monde qui truste l'essentiel de la commande, dévorant les imaginations nouvelles dans des agences spectaculaires et taillées de plus en plus souvent sur le modèle américain.

Soyons juste, il y a aussi des personnalités moins célèbres hors de leurs pays : la Française Odile Decq, décoiffante avec sa galerie d'art moderne à Rome, Michel Maltzan (le Musée des enfants de Pasadena), le tandem Tod Williams et Billie Tsien, qui confirment leur génie du dessin pour une maison à Long Island, près de New York. Enfin, et il est tout à fait normal que nul n'en ait encore retenu le nom, un trio venu de Santa Cruz : Artergo, Menis et Pastrana (AMP). Ils signent un centre de convention à Tenerife qui, si les images ne mentent pas, laissera sa marque dans d'autres revues que *Domus*.

Frédéric Edelmann

Next : 8^e exposition internationale de la Biennale de Venise. Sites : Arsenal et Giardini del Castello. Jusqu'au 3 novembre. Tous les jours, de 10 heures à 18 heures. Entrée 12 € (étudiants et moins de 26 ans : 7 €). Rens. : 00-39-041-271-47-47. Catalogues édités par Marsilio Editori : 2 volumes de 464 et 192 pages, largement illustrés, 60 €. Internet : www.labiennale.org/



Ci-dessus : réalisation de Toyo Ito (Bruges, 2002), poète japonais de l'espace récompensé d'un Lion d'or à Venise pour l'ensemble de sa carrière. Ci-contre : les jeux d'angles du Koisumi Building, édifié à Tokyo par Peter Eisenman, adepte de Derrida.



Next : quelques variations sur le jour d'après...

VENISE

de notre envoyé spécial

La Biennale est désormais répartie sur le site traditionnel des Giardini, à l'extrémité ouest de la ville et dans les anciens bâtiments de l'Arsenal, que l'armée restituée à la vie civile fragment par fragment, chef-d'œuvre par chef-d'œuvre, tant leur architecture est somptueuse. Le cru 2002 est fatalement marqué par la destruction des tours du World Trade Center, dessinées par Minoru Yamasaki. Si l'on excepte l'organisation spatiale d'Auschwitz et les témoignages visuels qui en ont émergé, jamais la juxtaposition des images de destruction et du réel architectural ou urbain n'a pris une tournure aussi insoutenable. Et invisageable par les architectes.

Le pavillon américain, en berne, présente deux expositions. L'une est consacrée aux photographies prises par Meyerowitz sur le site dévasté de Ground Zero, clichés d'une esthétique sans faille, cartes

postales d'un désastre sublimé, d'où le drame humain est banni ou remplacé par les côtelettes brûlées de l'architecture ou les amas de débris fortement colorés. Dans l'autre aile, sont présentés les projets de « reconstruction » rassemblés par le galeriste new-yorkais Max Protetch. Répondant par des plaisanteries de mauvais goût, des réponses dilatoires car inconstrucibles, des éruptions narcissiques et des manifestations de mégalomanie dépourvues de toute trace d'humanité, cette collection est cependant moins un échec que le constat de l'impossibilité de répondre, sur le vif, à une telle gageure : substituer un réel acceptable à une situation encore perçue comme irréelle, impossible.

« DÉCONSTRUCTION CRITIQUE »

Ce que voyant, notre confrère Herbert Muschamps, influent critique d'architecture au *New York Times*, s'est tourné vers ses propres étoiles, avec une commande identi-

que. Exposé à l'Arsenal, le résultat est similaire à celui obtenu par Max Protetch, avec, pour plusieurs des célébrités retenues, une caractéristique supplémentaire, celle d'osciller entre le cynisme ou le désespoir morbide : retour innocent au monde bureaucratique pour les uns, appliqués à faire leur métier, reconstitution symbolique des tours en situation de « déconstruction critique » pour d'autres.

Si l'on s'en tient à ces deux ensembles de propositions, il est clair que la solution, s'il y en a une, n'appartient pas aux architectes, ou qu'ils doivent être, au préalable, sollicités sur un programme précis et par un maître d'ouvrage susceptible de faire accéder leur projet au réel.

Mal à l'aise dans ce contexte, les participations nationales l'ont également été avec le thème de Deyan Sudjic. Plusieurs l'ont ignoré, d'autres l'ont interprété avec plus ou moins de distance. Les Français, sélectionnés et mis en forme par le

FRC Centre d'Orléans, ont traduit « next » par contexte : une idée plutôt juste de proximité avec un réel en changement perpétuel, où le temps et l'espace se chevauchent dans le monde clos des architectes, même et surtout lorsqu'ils clament leur volonté d'ouverture.

Les Allemands, laissant vide la salle centrale de leur bâtiment, supposé d'inspiration national-socialiste, ont fait travailler les étudiants dans les marges de l'édifice, sur ce qu'il pourrait être demain. Les Israéliens se sont intéressés à la question des frontières ; les Grecs, à côté du sujet (pour Next), à tout, et avec talent, sauf aux Jeux olympiques de 2004 ; les Hollandais ont vendu leur prochaine (next) Biennale de Rotterdam ; seuls les Suisses ont répondu à la question. Next ? The day after... Le jour d'après la dernière catastrophe, l'homme projeté dans l'incandescence et l'éther.

F. E.



Une institution
du cinéma
s'installera au
51, rue de Bercy

LE MINISTRE de la culture et de la communication, Jean-Jacques Aillagon, a chargé, vendredi 6 septembre, Serge Toubiana, ancien directeur des Cahiers du cinéma, d'une « mission d'expertise sur la politique patrimoniale française en matière cinématographique ». Dans sa lettre de mission, M. Aillagon précise que les travaux commencés dans le bâtiment du 51, rue de Bercy (l'ancien American Center, construit par Frank Gehry) « seront poursuivis » et qu'« une grande institution consacrée au cinéma s'y installera ». Le ministre concède que l'aménagement intérieur du bâtiment pourra être éventuellement adapté, mais « sans cependant remettre en cause fondamentalement les marchés déjà passés et le calendrier général du projet » (Le Monde du 17 août).

DÉPÊCHE

■ **LIVRES** : l'association **L'Enfant bleu et la Fondation pour l'enfance** ont saisi le parquet, vendredi 6 septembre, afin qu'il engage des poursuites contre les romans *Rose bonbon*, de Nicolas Jones-Gorlin (Gallimard), et *Il entrerait dans la légende*, de Louis Skorecki (éd. Léo Scheer). Elles reprochent à ces livres, qui mettent en scène des pédophiles, de comporter des « scènes pornographiques mettant en scène des enfants » (« Le Monde des livres » des 30 août et 6 septembre). Après avoir suspendu la commercialisation de *Rose bonbon*, Gallimard a décidé de le distribuer sous blister, avec un avertissement, rappelant qu'il s'agit d'une « œuvre de fiction ». Jean-Jacques Aillagon a estimé, le 5 septembre sur France 2, que *Rose bonbon* « ne constitue pas une apologie de la pédophilie ».

« The Magdalene Sisters », drame britannique sur l'enfermement dans un couvent irlandais, a reçu le Lion d'or à Venise. « L'Homme du train », de Patrice Leconte, est absent du palmarès, qui distingue Andrei Kontchalovski et Lee Chang-dong

La Mostra couronne le polémique Peter Mullan

VENISE
de notre envoyé spécial
C'est finalement *The Magdalene Sisters*, de Peter Mullan, drame britannique sur l'enfermement féminin, qui aura obtenu le Lion d'or de cette 59^e Mostra de Venise. Présentée le premier jour du festival, cette description d'un couvent irlandais tenu par des religieuses ayant en charge de garder et de faire travailler des femmes asociales ou considérées comme telles (filles mères, condamnées pour divers délits, orphelines) avait été chaleureusement et longuement applaudie au terme de sa projection publique et avait été soutenue par de nombreux critiques italiens qui y ont vu une dénonciation impitoyable et crédible de l'Eglise et des excès commis par certaines de ses institutions. La présentation du film avait d'ailleurs provoqué une polémique attendue. La presse catholique a en effet dénoncé de son côté une œuvre jugée « infâme et calomniatrice ».

Pour le jury du festival, le film de Peter Mullan aura donc résisté, durant dix jours, à toutes les autres propositions de cinéma, de la primitive et subtile beauté du nouveau Kitano, *Dolls*, à l'affrontement psychologique du nouveau Patrice Leconte, *L'Homme du train*.

Celui-ci, au bout du compte totalement absent du palmarès, a cependant longtemps été considéré comme un favori crédible. Le public et les critiques ont violemment apprécié l'évidence d'une description psychologique limpide et sans mystère, la qualité de l'interprétation, la légèreté sérieuse d'un échange de rêves. Jean Rochefort y incarne un enseignant à la retraite, un misanthrope bavard et sans histoires qu'un concours de

circonstances fait cohabiter quelques jours avec un gangster laconique en attente d'un dernier coup incarné par Johnny Hallyday. Chacun ressent le regret de n'avoir pas eu la vie de l'autre. L'accueil quasiment unanime fait au film de Patrice Leconte à Venise a ainsi mis le doigt sur un rapport très particulier au cinéma français, un goût davantage partagé peut-être hors des frontières de l'Hexagone pour un type de fiction un peu surannée, rattachée à une tradition qui recherche moins l'innovation formelle que le maintien d'un esprit qui serait tout à la fois frondeur et conservateur.

L'ITALIE, FRIVOLE OU POMPEUSE

Mais la réception en France d'un cinéma italien considéré souvent comme exsangue et stérile n'est-elle pas aussi le signe d'une perception déviée, différente de celle qui a cours de l'autre côté des Alpes ? L'expérience de cette Mostra a ainsi permis de préférer les œuvres a priori les plus frivoles (*Velocità massima*, de Daniele Vicari, la comédie *My Name is Tanino*, de Paolo Virzi) à des projets certes plus ambitieux mais finalement nettement moins nécessaires, com-

Le palmarès de la 59^e Mostra de Venise

● **Lion d'or** : *The Magdalene Sisters*, de Peter Mullan (Grande-Bretagne).
● **Grand Prix du jury** : *La Maison des fous*, d'Andrei Konchalovski (Russie).
● **Prix spécial de la mise en scène** : Lee Chang-dong pour *Oasis* (Corée du Sud).
● **Coupe Volpi de la meilleure interprétation féminine** : Julianne Moore pour *Far from*



« The Magdalene Sisters » dénonce l'internement de femmes « asociales » dans un couvent irlandais, dans les années 1960. Une « provocation rageuse et rancunière », selon l'« Osservatore Romano », le quotidien du Vatican.

me les pompeux *Un viaggio chiamato amore*, de Michele Placido, récit des relations entre le poète Dino Campana (Prix d'interprétation au comédien Stefano Accorsi) et l'écrivain et poétesse Sibilla Aleramo, ou *La Forza del passato*, de Piergiorgio Gay, pourtant le type de films que l'on voudrait tellement, de l'autre côté des Alpes, faire apprécier en France.

Le film collectif sur le 11 septembre, *11'09'01*, a semblé déclencher moins de polémiques que *The Magdalene Sisters*. A de rares exceptions près, comme celle du berlusconien directeur d'*Il Foglio*, Giuliano Ferrara, qui s'en est pris au directeur de la Mostra, lui reprochant d'avoir choisi un film « honteux », les réactions ont été favorables. Les courts récits de Ken

Loach, Youssef Chahine ou Idrissa Ouedraogo, sans doute les plus critiques vis-à-vis de l'Amérique, ont en tout cas gagné à l'applaudimètre lors des différentes séances, qu'elles soient destinées à la presse ou au public.

de Tian Zhuang Zhuang (Chine).
● **Prix spécial du jury de la section Controcorrente** : *Un serpent de juin*, de Shinya Tsukamoto.
● **Mentions spéciales de la section Controcorrente** : *La Virgen de la Lujuria* (*La Vierge de la luxure*), d'Arturo Ripstein (Mexique), et *Public Toilet* (*Toilettes publiques*), de Fruit Chan (Chine-Hongkong).

Jean-François Rauger

Un colloque a bousculé Visa pour l'image, qui a pris fin le 7 septembre

Le reportage photographique au risque du débat d'idées

PERPIGNAN

de notre envoyé spécial

Un fait inédit a marqué le rendez-vous annuel du photojournalisme, Visa pour l'image de Perpignan, dont la semaine festivalière a pris fin le 7 septembre. Du côté des expositions et projections, la formule n'a pas changé en quatorze éditions. Pour la première fois, en revanche, un colloque était organisé, sur trois demi-journées, qui a rempli le Palais des congrès de la cité catalane. C'est à l'honneur de Jean-François Leroy, directeur de Visa, d'avoir mis en place un forum de réflexion auquel il ne tenait pas plus que cela et d'avoir invité des intervenants dont on savait qu'ils ne se priveraient pas de critiquer — parfois en des termes durs — le fonctionnement du photojournalisme, et, au-delà, le festival.

Le décalage était vertigineux entre la glorification du reporter et du métier durant les projections, et le marasme constaté durant le colloque : crise des agences, filiosité visuelle des journaux, standardisation des regards, perte d'influence des photographes, entraves multiples à leur travail. Les finalités, il est vrai, divergent. Leroy préfère parler d'actualité que de photographie (hormis une belle série de documents donnant lieu à des conflits de droit à l'image). Plutôt qu'un théoricien qui expliquerait le rôle de la photo dans la formation de l'image de José Bové, il fait monter

sur scène José Bové lui-même. Le colloque, justement, a tenté d'analyser l'image de presse et non l'actualité qui la motive.

Pour Yves Michaud, professeur à l'université de Paris-I, « l'effet émotionnel, sans donner le contexte, provoque une perception animale des images : on ne "voit" pas une information, mais de la douleur, de la haine, de la pitié, soit des stimuli génériques, ce qui provoque une banalisation des photos et la suspension du jugement critique du spectateur. Il y a beaucoup d'images et peu de savoir. Que le photojournalisme donne lieu à une construction sociale de la réalité au moyen de stéréotypes visuels ne me gêne pas à condition que cela soit bien expliqué. »

MANQUE DE DÉCRYPTAGE

Serge Challon, directeur de l'agence Editing, prolonge cette réflexion en affirmant qu'une photo « ne produit pas d'information sans habillage ni contexte ». Ou encore Christian Caujolle, directeur de l'agence Vu, résumant un long article du *Monde diplomatique* de septembre : « La presse croit que la photo produit de l'information alors qu'elle produit des formes. »

Et beaucoup, durant ces journées, de constater que Visa bombarde le spectateur d'images qui ne sont ni hiérarchisées ni décryptées. Ainsi, l'interminable projection consacrée à *Une histoire du terrorisme* n'aborde jamais le rôle des docu-

ments photos en la matière, se borne à un récit illustré confus. Yves Michaud déplore aussi que Visa n'évoque pas « les mensonges, la propagande, les truccages ». Comme cette projection sur la dernière élection présidentielle en France, dont les photographes ont dit qu'elle a marqué un tournant dans la manipulation par les grands candidats — aucun mot là-dessus à Visa.

D'où le coup de gueule sans nuance d'Edgar Roskis, du *Monde diplomatique*, durant le colloque : « On est passé, en quarante ans, d'un photojournalisme de résistance à un photojournalisme de propagande. » En ajoutant qu'« une image, loin de se référer à une réalité, renvoie à une image antérieure », Roskis reprend à son compte l'essai de Gilles Sausier, à qui on doit la critique la plus radicale du photojournalisme (n° 71 de la revue *Communications*, « Le parti pris du document »). Roskis conclut : si les Etats-Unis entrent en guerre contre l'Irak, les photographes devront boycotter le conflit. « On ne peut accepter que les photographes soient convoqués et les images écrites à l'avance. » Le photographe Stanley Greene, dont les photos de Russie et de Tchétchénie font autorité, répond : « On est manipulés, mais il faut prendre le risque d'aller en Irak. »

Ce colloque a provoqué la crispation de Jean-François Leroy qui, sur France Info, le 8 septembre, a déclaré : « Je ne vois pas pourquoi je changerais la formule pour plaire à deux intellos parisiens. » Quelques photographes, lors de la soirée de clôture du 7 septembre, sont montés sur scène pour le conforter. Stanley Greene fait partie des aficionados : « Il y a ceux qui sont dans le concept et ceux qui sont dans la réalité. Des gens critiquent ce festival mais il est important pour nous. »

Michel Guerrin

Visa pour l'image, Perpignan (66). Tél. : 04-68-66-18-00. Expositions jusqu'au 15 septembre.

BONJOUR ET BIENVENUE SUR RTL2 !

6H-9H
ALEXANDRE DEVOISE
LE GRAND BAZAR

Toutes les fréquences RTL2 au 08 92 68 19 11 (0,34 €/min) www.rtl2.fr

PIERRE GEORGES

La légende nécessaire

MON PÈRE, ce héros... Comment ne pas penser à cette légende du siècle commençant qui enfle et embellit et se nourrit d'elle-même. Un an après, Ahmed Shah Massoud, le fils du commandant, enjolive, avec le zèle d'un fils aimant et d'un chef adolescent, la mémoire du père.

Les caméras de télévision sont là. Le premier ministre, qui, la veille ou l'avant-veille, a échappé à un attentat, est là. Et les compagnons d'hier de Massoud, barbus et fiers, mais encore faudrait-il être expert pour leur rendre un nom, sont là qui font une garde respectueuse et vigilante au gamin-shah encore glabre.

L'adolescent ressemble, ce n'est pas nous qui le disons, mais le commentaire off, à son père : « *Même douceur et même détermination dans le regard* ». Pourquoi pas, si tel doit être le sens d'images commémoratives qui consistent, un an après, à célébrer la mémoire du héros national autant que paternel ? Et le fils précisément rend hommage au père, se dit prêt à suivre son exemple, « *sa trace* », prêt « *à verser son sang comme lui, pour défendre le pays s'il était à nouveau envahi* ».

Dans la nuit, un 4x4 comme tous ceux que l'on vit, à longeur de reportages, pendant des mois, transporter les combattants afghans de tous camps, emporta le jeune chef, en tout cas le dauphin. Et sur le fil des agences, courut, un peu plus belle encore, un peu plus romancée assurément, la légende du dernier bain du commandant Massoud, nourrie par le fils aimant.

Celui-ci raconta, ou se raconta, que quelques jours avant d'être victime d'un assassinat à la caméra piégée, son père l'avait emmené nager dans la rivière

proche du domicile familial à Bazarak, dans la vallée du Pan-chir. « *En nageant, il me disait que c'était son dernier bain. Il m'a montré un arbre, près de notre maison, et m'a dit que c'était mon héritage. Il m'a ensuite montré la colline proche et m'a dit : "Entrez-moi là et vous pourrez venir prier pour moi."* »

Ce récit, évidemment, on pourrait, on pourra ne pas en croire un mot. Et pourtant l'accepter en sa totalité, comme cette nécessaire et inévitable contribution à la légende d'un homme, courant de plus belle les montages afghans, et au travail de deuil de son fils, s'inventant l'arbre de l'héritage et le choix, par le disparu, de sa tombe-mausolée.

Il faut l'accepter. Comme il faut accepter tout ce qui nous attend cette semaine et qui a déjà commencé largement : cette autre nécessité d'un retour, aux Etats-Unis comme ailleurs, sur une tragédie inouïe. Hier, aujourd'hui, 11 septembre-11 septembre, la boucle des images tourne précisément en boucle. Avec autant de surprenante et permanente violence, s'agissant encore et encore des avions percutant encore et encore les grandes tours jumelles sous le bleu azur d'un septembre pourpre. Avec tous ces témoignages, encore et encore, par les survivants, par les familles, par les proches, de ce lent travail d'oubli ou de deuil.

Avec en somme une commémoration où la légende américaine a, elle aussi, besoin, pour se rassurer, se raffermir dans la crainte d'une récidive et se consoler, de se raconter, sous une mer de drapeaux, d'hommages, de cérémonies, de récits héroïques, ce jour où tout bascula, à commencer par les certitudes.

BORDEAUX (Gironde)
de notre correspondant

Le village de La Rivière, à l'est de Bordeaux et à quelques kilomètres de Libourne, s'étire à l'ombre des coteaux du Fronsadais. Emmalotée de vignes, tournée vers le fleuve Dordogne, que tout le monde surnomme ici « la rivière », la commune ressemble à toutes celles qui s'égrènent le long de la départementale 670. Le maire, Dominique Beyly, est fier de son bourg et de ses 320 habitants. Quand il évoque le patrimoine de son village, le directeur de la programmation culturelle de Libourne parle de « triptyque » : le château de La Rivière, l'église, et l'ancienne usine de tailanderie devenue l'entreprise Richard, unique fabricant de brouettes métalliques de toute l'Aquitaine. L'entreprise familiale, qui fait travailler 48 personnes de La Rivière et des environs, représente 15 % du budget de la commune. « *Sans la taxe professionnelle qu'elle nous reverse, on ne pourrait pas faire fonctionner l'école primaire. C'est le premier employeur dans le village, et il donne une image dynamique et européenne à l'extérieur* », lâche le premier magistrat, bien content d'avoir convaincu le PDG, Patrick Richard, d'intégrer le conseil municipal.

Le fils du fondateur de la société Richard, petit-fils de tailandier-forgeron, est désormais chargé des finances. Une première dans la famille, qui, depuis 1958, n'a consacré sa vie qu'aux brouettes. La collaboration entre le maire et le chef d'entreprise va même au-delà : au début de l'été, pour la première fois, Patrick Richard a ouvert les portes de son entreprise pour projeter le dernier film de David Lynch. Tout le village avait fait le déplacement. Depuis quelques semaines, ils préparent une grande fête, prévue le 5 juillet 2003, avec, en tête d'affiche, le groupe de théâtre de rue Genetik Vapeur (sous réserve) et... 320 brouettes décorées. Ce jour-là, une brouette originale et unique, décorée par un illustre inconnu, sera offerte à chaque Rivierois. Cette idée saugrenue est née dans le service marketing de l'entreprise, avec la contribution

CARNET DE ROUTE

La Rivière, au pays des brouettes métalliques peintes



Une édition limitée du modèle « vache ».



sous un ciel bleu, la « camouflage », tachetée de beige, vert kaki et marron foncé, et la « vache », aux mouchetures noires sur fond blanc, avec son châssis « rose tétine ». Dans le bureau d'étude, on prépare déjà l'« abeille » et le « zèbre ».

« *On pourrait également faire des séries exclusives à la demande de nos clients* », s'enflamme Patrick Richard, l'œil pétillant comme s'il venait de découvrir un filon d'or dans le Klondike canadien. Pour le moment, seule la « vache » est en cours de production. Les premières sortiront de l'usine à la mi-septembre. Seuls 500 exemplaires, avec certificat d'authenticité, seront commercialisés. Pas un de plus. Et il ne reste quasiment plus aucune « vache » disponible, vendue 275 euros pièce ou offerte pour un achat de 40 brouettes classiques. « *Ça a mordu, j'ai trouvé le levier d'entrée des centrales, qui considèrent le produit amusant*, sourit le PDG. *Il existe même une clientèle de particuliers, des avocats, architectes ou bouchers. Ça me stupéfie.* »

Fin septembre, il doit lancer un jeu-concours national dans plus de mille points de vente : chaque acquéreur d'une brouette Richard pourra rependre son engin en laissant libre cours à son imagination. Un jury sélectionnera, au printemps 2003, les 321 plus belles réalisations et, en échange d'une brouette neuve haut de gamme, l'entreprise Richard récupérera ces « Renoir de chantier ». Mais une seule fera l'objet d'une série limitée. Les autres seront offertes aux habitants. « *C'est une façon de me faire connaître, mais aussi de faire vivre le village* », assure le chef d'entreprise. Et, qui sait, peut-être de créer des vocations artistiques.

Claudia Courtois

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Les ravages de l'alcoolisme en France

LA FRANCE compte 588 000 débits de boissons et 49 000 boulangeries. A Paris, il y a un café pour 67 habitants de plus de seize ans, une piscine pour 80 000 et un stade pour 150 000. La capitale ne tient du reste pas la tête pour la consommation d'alcool. Rappelons qu'à Nantes, avant la guerre de 1939, on enregistrait un débit pour 11 adultes ! Et pourtant chez nous il y a très peu d'ivrognes. On ne tute pas plus sur les trot-

toirs que dans d'autres pays. Mais la proportion d'alcooliques est beaucoup plus élevée qu'à l'étranger. C'est sournoisement que l'intoxication éthylique fait ses ravages par l'absorption de doses modérées d'alcool contenues dans les boissons courantes : vin, cidre, apéritifs, digestifs. « *Dans la lutte contre l'alcoolisme nous avons deux adversaires*, écrivait le professeur Debove : *d'abord les alcooliques qui ne veulent pas être guéris, puis*

ceux qui ont élevé leur fortune sur des millions de cadavres. » Souhaitons que le 24^e Congrès international contre l'alcoolisme, qui s'est ouvert hier lundi à la Sorbonne devant vingt-cinq délégations étrangères, ne laisse dans l'ombre aucun des aspects de ce fléau qui prend aux hommes leur argent, leur santé et leur intelligence.

Pierre Drouin
(10 septembre 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



■ **Gardez un œil en permanence sur l'actualité** grâce au tableau de bord de notre édition abonnés (5 € par mois) : les dépêches d'agences en continu, les neuf principaux titres régulièrement actualisés, les photos du jour...

■ « **Le Monde Economie** » est mis en ligne chaque lundi dès sa parution en kiosque.
■ **Décalé**. A découvrir chaque jour sur lemonde.fr un événement insolite.

CONTACTS

► **RÉDACTION**
21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris
Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ;
télécopieur : 01-42-17-21-21 ; téléc : 202 806 F

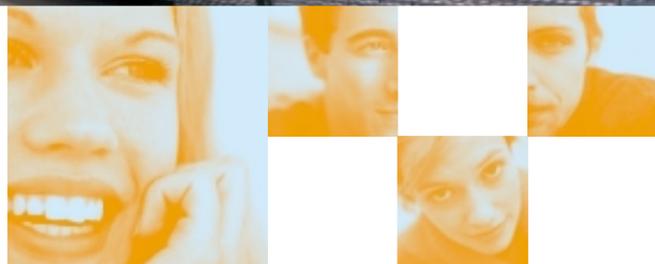
► **ABONNEMENTS**
Par téléphone : 01-44-97-54-54
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>
Par courrier : bulletin p. 19
Changement d'adresse et suspension :
0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► **INTERNET**
Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>
Site nouvelles technologies :
<http://interactif.lemonde.fr>
Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

► **Marché de l'emploi** :
<http://emploi.lemonde.fr>
► **Site éducation** : <http://educ.lemonde.fr>
► **Marché de l'immobilier** :
<http://immo.lemonde.fr>
► **TÉLÉMATIQUE**
3615 lemonde
► **DOCUMENTATION**
Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>
► **COLLECTION**
Le Monde sur CD-ROM :
01-44-09-43-21
Le Monde sur microfilms :
03-88-71-42-30
► **LE MONDE 2**
Abonnements : 01-44-97-54-54
En vente : « Messier, l'histoire vraie ».

► Tirage du Monde daté dimanche 8 - lundi 9 septembre 2002 : 579 155 exemplaires. 1 - 3 Nos abonnés de France métropolitaine trouveront avec ce numéro un encart « Jazzman ».

Le Monde

Bac + 2/3
Votre avenir professionnel
est dans le Train de l'Emploi

Du 23 septembre au 4 octobre,

montez dans le Train de l'Emploi organisé par Le Monde.

A bord, des entreprises vous proposent des milliers d'offres d'emploi.

Jeune diplômé ou déjà riche de quelques années d'expérience, ne manquez pas cette correspondance dans dix villes de France.

Inscrivez-vous
dès maintenant.Inscription obligatoire www.emploi.lemonde.fr

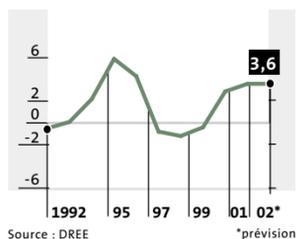
AIRBUS
APSYS
ARMEE DE L'AIR
ARMEE DE TERRE
ASTRIUM
BOMBARDIER TRANSPORT
BUREAU VERITAS
CASINO CAFETERIA
CASTORAMA
CCF
CIMPA
CREDIT AGRICOLE
CREDIT LYONNAIS
DISTRIBUTION GROUPE
CASINO FRANCE
EADS
EASYS
EUROCOPTER
FRANCE QUICK SA
GENDARMERIE NATIONALE
GROUPE BANQUES POPULAIRES
LAUNCH VEHICLES
LEROY MERLIN
LYRECO
MARINE NATIONALE
MINISTRE DE LA DEFENSE
SERVICE DES ESSENCES
DES ARMEES
TNT EXPRESS FRANCE



UNE ACTIVITÉ SOUTENUE

Taux de croissance du PIB, en %

République tchèque



Source : DREE *prévision

BOUSSOLE

Face au ralentissement mondial, les pays d'Europe centrale et orientale candidats à l'Union résistent plutôt bien. La République tchèque et la Hongrie en particulier p. IV

FOCUS

La ruée vers l'allocation personnalisée à l'autonomie a coûté cher aux départements. Devront-ils se « rembourser » sur les successions patrimoniales des personnes âgées ? p. V

EMPLOI

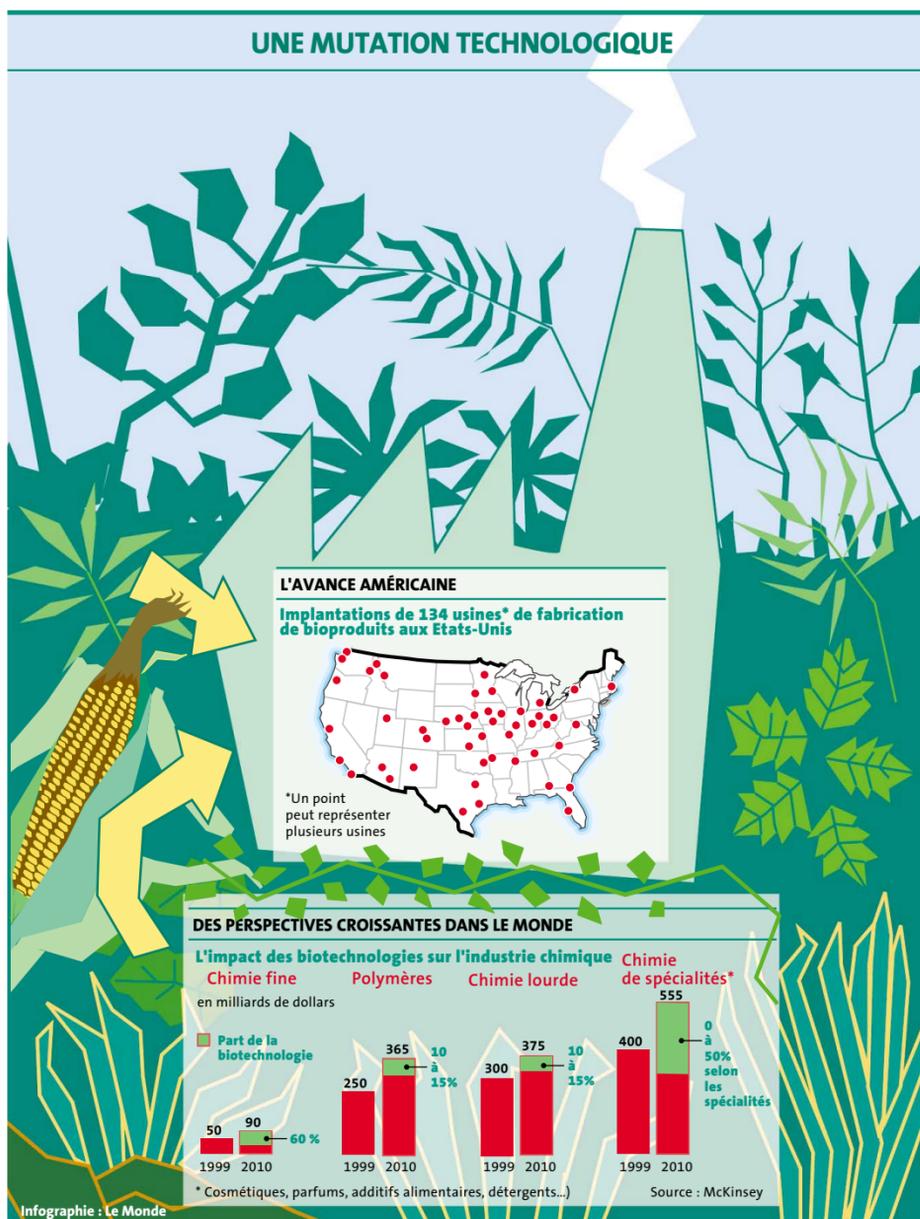
Les entreprises veulent redorer le blason de l'essai en restaurant des chartes de bonne conduite pour ce dispositif, qui permet à un salarié de monter sa société avec l'aide de son employeur d'origine p. VII
La validation des acquis de l'expérience fait ses premiers pas p. VIII

OFFRES D'EMPLOI

Dirigeants p. X
Ingénieurs p. XI
Gestion et administration p. XII et XIII
Conseil p. XIV
Carrières internationales p. XV
Collectivités territoriales p. XVI à XVIII

L'ESSOR DES BIOPRODUITS, PLUS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT, PEUT FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le vivant, nouveau carburant de l'industrie



Ne faites pas ce que je dis, ne dites pas ce que je fais. L'attitude des présidents français et américain vis-à-vis du sommet de Johannesburg rappelle volontiers cet adage. Au moment où Jacques Chirac s'érige en champion du « développement durable », Paris s'oppose obstinément à la réforme anticipée de la politique agricole commune (PAC), préconisée par la Commission européenne. Le texte proposé contient pourtant une mesure qui, selon Bruxelles, permettrait d'écouler les excédents agricoles tout en contribuant à l'essor d'une industrie plus respectueuse

de l'environnement, puisque consommatrice des matières premières issues du vivant et donc renouvelables : le « crédit carbone » remplacerait en partie les primes à la productivité pour inciter les agriculteurs à réorienter leur production vers les biotechnologies. A l'inverse, George Bush junior refuse de s'impliquer dans le Sommet de la Terre, mais a fait inclure dans la Farm Bill votée au mois de mai un volet prévoyant que 5 % des 180 milliards de dollars octroyés aux agriculteurs américains sur dix ans aillent aux « bioproduits ». « Pour chaque grain destiné à l'alimentation, il y aura à terme un grain destiné à l'industrie », lit-on dans un rapport officiel.

L'industrie humaine a, de tout temps, exploité les caractéristiques des organismes vivants (bois, fibres et suc végétaux, graisses animales...). La révolution de la chimie, au XIX^e siècle, lui a permis d'obtenir les mêmes fonctionnalités et d'en ajouter d'autres, en fractionnant les molécules du pétrole et du charbon – c'est-à-dire de matériaux vivants réduits par le temps à l'état de fossiles. A l'aube du XXI^e siècle, les progrès obtenus dans l'ingénierie à l'échelle nanométrique (millionième de millimètre) des organismes vivants permettent d'extraire la même brique de base, la molécule de carbone, et de la transformer, comme le fait la pétrochimie, en les-

sives, textiles, plastiques, carburants, etc., tout en réduisant l'impact sur l'environnement. Les technologies employées sont appelées biotechnologies blanches, par opposition aux rouges (médicaments) et aux vertes (agriculture).

A vrai dire, la National Academy of Sciences américaine pointait déjà l'importance de cette révolution dès la fin des années 1980. Les études prospectives se multiplient à partir de 1996 et le premier rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur le sujet date de 1999. Mais une mutation d'une telle ampleur doit franchir d'énormes obstacles avant de devenir une réalité économique rentable. Il faut du temps pour que l'analyse du comportement des organismes vivants débouche sur des applications moins onéreuses que les méthodes traditionnelles : les oligopoles géants qui détiennent les marchés pétroliers résistent à l'innovation et les investisseurs, échaudés par l'éclatement de la bulle Internet, hésitent à parier sur une nouvelle « promesse technologique ». Au final, seule l'initiative politique semble pouvoir surmonter ces barrières à l'entrée.

Le gouvernement américain est le premier à l'avoir compris. Un décret du président Clinton du 12 août 1999, « Developing and Promoting Biobased Products and Bioenergy », fixe l'objectif de tripler entre 2000 et 2010 la consommation de produits et carburants issus des biotechnologies. En juin 2000, The Biomass Research and Development Act et The Sustainable Fuels and Chemicals Act, votés par le Congrès, allouent des centaines de millions de dollars à des projets de recherche conjoints universités-industries, et créent le Biomass R & D Board, chargé de coordonner l'action des administrations fédérales (commerce, énergie, agriculture, etc.).

George W. Bush a conforté ce dispositif au travers du Farm Bill. Il est vrai que l'objectif de Washington n'est pas tant la protection de l'environnement que celle des débouchés agricoles et... de la sécurité nationale, en substituant les fermiers américains aux émirats comme principaux fournisseurs de l'industrie chimique et énergétique nationale. « On voit mal Saddam Hussein envahir l'Illinois (l'un des Etats céréaliers) », note joliment le Biomass R & D Board. Enfin, il s'agit d'offrir à l'industrie chimique américaine une longueur d'avance sur ses rivaux : DuPont, Cargill, Dow, Eastman, Procter & Gamble, alliés à des entreprises des biotechnologies – Genencor, Novozymes, Iogen, Maxygen, Diversa –, sont les premiers bénéficiaires des programmes de recherche et se sont déjà investis, pour certains, dans la production de masse.

Seuls le Canada et, dans une moindre mesure, le Japon ont lancé

des programmes d'ampleur comparable. D'autres pays, comme l'Inde ou la Thaïlande, se sont fixé des objectifs de production de biocarburants, comme le fait déjà le Brésil.

Et l'Europe ? Le programme Biowise du gouvernement britannique a recensé 70 000 établissements industriels susceptibles de réduire coûts et pollution en recourant aux biotechnologies. Reste à les convaincre d'investir. BASF en Allema-

logies une place essentielle pour l'atteindre. Le Commissaire européen à la recherche, Philippe Busquin, a annoncé le 14 juillet que 3,42 milliards d'euros seront consacrés au programme « Technologies propres » entre 2002 et 2006. Une directive sur les biocarburants, qui fixe pour 2010 à 5,75 % la part des biocarburants consommés pour le transport dans les Etats membres (contre 0,3 % aujourd'hui), a été

L'objectif de Washington n'est pas tant la protection de l'environnement que celle des débouchés agricoles et de la sécurité nationale, en substituant les fermiers américains aux émirats comme principaux fournisseurs de l'industrie chimique et énergétique nationale

DSM aux Pays-Bas, la plupart des fabricants de papier scandinaves, ont déjà franchi ce pas. Mais l'impulsion, là encore, doit être politique. Le sommet de Göteborg de juin 2001 a affirmé l'objectif d'un « développement durable » pour l'Europe, et celui de Barcelone, en mars 2002, a donné aux biotechno-

logies une place essentielle pour l'atteindre. Le Commissaire européen à la recherche, Philippe Busquin, a annoncé le 14 juillet que 3,42 milliards d'euros seront consacrés au programme « Technologies propres » entre 2002 et 2006. Une directive sur les biocarburants, qui fixe pour 2010 à 5,75 % la part des biocarburants consommés pour le transport dans les Etats membres (contre 0,3 % aujourd'hui), a été

Antoine Reverchon

ICD INSTITUT INTERNATIONAL DE COMMERCE ET DISTRIBUTION

3^{èmes} CYCLES

RECRUTEMENT IMMEDIAT

Pour conjuguer haut niveau académique et compétences professionnelles

RECRUTEMENT : BAC+4/+5

Marketing stratégique et e-Management

EN PARTENARIAT PÉDAGOGIQUE AVEC L'IUP LILLE 2 (DESS MANAGEMENT DE PROJET INTERNET)

Management de la Relation Client

EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION NATIONALE DU MARKETING ADETEM

- un programme d'études de 12 mois
- une intégration progressive en entreprise (formation alternée)
- le soutien d'un réseau d'entreprises partenaires

Renseignements et inscriptions :
12, rue Alexandre Parodi - 75010 Paris
e-mail : omaillard@groupe-igs.asso.fr
Tél. 01 40 03 15 52
www.icdparis.com

ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR TECHNIQUE PRIVÉ

GROUPE IGS
L'UNIVERSITÉ PROFESSIONNELLE INTERNATIONALE

Michael Osborne, responsable du programme de prospective de l'OCDE

« La propriété intellectuelle deviendra un thème majeur du conflit Nord-Sud »



MICHAEL OSBORNE

En 2001, il est nommé directeur des questions pluridisciplinaires et supervise à ce titre le programme de l'OCDE sur l'avenir. En 1980, il entre à l'OCDE comme spécialiste de la région Chine-Pacifique, puis comme expert des politiques scientifique et technologique. En 1975, Citoyen américain, formé à Berkeley, à Cambridge et à l'École des hautes études à Paris, Michael Osborne enseigne à Paris-IX et à l'École nationale de la statistique et de l'administration économique.

Dans deux documents publiés sous votre direction, l'un en 1998 et l'autre en 2001, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) estime que les biotechnologies devraient figurer à l'ordre du jour de toute entreprise industrielle. Pourquoi ?

Les 21 cas d'applications des biotechnologies étudiés dans notre dernier rapport montrent que toutes ont invariablement réduit les coûts d'exploitation ou les coûts d'investissement, voire les deux à la fois. De plus, elles ont amélioré la durabilité des procédés et diminué l'empreinte écologique au sens large, en réduisant les quantités d'énergie et d'eau utilisées ainsi que la production d'eaux usées ou de gaz à effet de serre.

Dans ces conditions, pourquoi les industriels ne se ruent-ils pas tous sur ces technologies ?

Parce qu'il existe de nombreux goulots d'étranglement. Certains sont technologiques, mais ils peuvent être aisément éliminés par un surcroît d'investissement

public et privé dans la recherche. Les entreprises ont aussi du mal à surmonter les coûts d'acquisition des compétences et des ressources intellectuelles nécessaires. Mais l'obstacle essentiel à mes yeux est que les marchés ne savent pas évaluer le véritable retour sur investissement d'un tel choix, dans la mesure où les prix des technologies en vigueur n'incluent pas le coût réel, pour l'environnement et la société, de leur fonctionnement.

Comment remédier à ce dysfonctionnement des marchés ?

En rendant visibles ces coûts réels au moyen d'une taxation et d'une réglementation adaptées. Regardez l'industrie du tabac : au nom de la lutte pour la santé publique, le gouvernement américain a imposé aux fabricants de cigarettes une taxe destinée à financer la recherche médicale, mais aussi biologique, afin de les pousser à découvrir et commercialiser des produits moins nocifs. Une taxation des produits pétroliers, en fonction de leur impact sur l'environnement, établirait la compétitivité des biotechnologies et inciterait les industriels à se tourner vers ces solutions pendant une période de transition permettant de prouver la rentabilité des biotechnologies.

Le problème, c'est que les gouvernements ont rarement le courage de prendre de telles décisions, et que les positions extrêmes des écologistes, contre le pétrole comme contre les biotechnologies, bloquent toute évolution. Il faudrait que le public soit éclairé sur ses avantages et les inconvénients de chaque technologie.

Aucune d'entre elles n'est sûre à 100 %, pour la santé comme pour l'environnement. Une fois ce constat admis, il est possible de débattre sur les risques qui méritent d'être pris ou non, que l'on peut assurer ou ne pas assurer, au vu des résultats potentiels en termes de développement durable. Il faut que la société et le marché dialoguent, trouvent un compromis, un système de compensation mutuelle, qui rende possibles et bénéfiques pour les parties prenantes ces choix technologiques.

Un recours plus important aux ressources du vivant ne

risque-t-il pas de bouleverser la géographie du commerce mondial ?

L'histoire économique est faite de redistributions successives des cartes en fonction des matières premières utilisées par l'industrie. La fin du système colonial a, par exemple, transformé des marchés bilatéraux, entre anciennes colonies et métropoles, en un marché globalisé. Si la canne à sucre devient compétitive avec le pétrole pour fabriquer du carburant, il est clair que la canne à sucre deviendra plus recherchée, et

chimique et biologique. Mais les opportunités offertes par les biotechnologies sont telles que beaucoup de gouvernements et d'organisations voudraient voir changer ces dispositions : les uns préconisent une modification radicale des pratiques actuelles, voire l'abolition pure et simple de la propriété sur le vivant ; les autres suggèrent le raccourcissement de la durée du brevet, de façon à ce que les procédés biotechnologiques tombent plus vite dans le domaine public.

Certains pays du Sud exigent

« Si la canne à sucre devient compétitive avec le pétrole pour fabriquer du carburant, il est clair que la canne à sucre deviendra plus recherchée, et donc plus chère »

donc plus chère. La croissance de la bio-industrie peut être à la fois l'opportunité d'un développement durable, plus respectueux de l'environnement, pour les pays industrialisés, et celle d'un meilleur développement économique pour les pays du Sud.

Mais le partage de la valeur entre industries des biotechnologies, surtout présentes au Nord, et pays du Sud, qui disposent des ressources de la biodiversité, ne risque-t-il pas d'être inégal ?

Les industries du Nord vont d'abord chercher à exploiter les ressources les plus communes sur le globe, telles que le coton, le blé, le bois, le maïs, la canne à sucre. Pourquoi payer à un Etat du Sud le prix de sa ressource naturelle si quinze autres pays en disposent également ? La seule possibilité est que le prix du marché inclut un droit de base, un prix plancher fixé de façon coordonnée par les parties. C'est un mécanisme qui existe déjà pour certains minerais.

Mais au-delà du prix de la matière première se pose le problème du partage des retombées de son utilisation, et donc de la propriété intellectuelle des procédés utilisés...

Dans le droit de la propriété intellectuelle actuel, le brevet protège les procès de conversion phy-

que la propriété revienne en partie ou entièrement au pays qui abrite la ressource vivante ; mais le groupe de Carthagène – ensemble de pays du Sud qui ont négocié le protocole du même nom sur la biosécurité (signé en janvier 2000 à Montréal) – estime que la dispersion de ces ressources dans des Etats différents et le risque d'utilisation de produits de substitution par l'industrie du Nord devraient plutôt pousser à un partage négocié de la propriété.

La matière est si complexe et si controversée que certains pays membres de l'OCDE, qui avaient envisagé de recommander un cadre consensuel sur cette question au travers d'une charte, ont dû pour l'instant y renoncer. Mais je pense que la question de la propriété intellectuelle sera, dans les années à venir, le principal objet de conflits et de négociations entre les pays du Nord et du Sud.

Dans une économie où l'innovation technologique et la transformation des ressources du vivant deviennent des enjeux majeurs, la maîtrise de la propriété intellectuelle constitue un des éléments-clés de la puissance industrielle, voire de la sécurité nationale, de chaque Etat.

Propos recueillis par Antoine Reverchon

CHRONIQUE

par Serge Marti

Septembre noir

UNE GIGANTESQUE ENVELOPPE DE OUAÏE et un oppressant silence de mort que rien ne semblait pouvoir déchirer. Un an après l'épouvantable tragédie du 11 septembre, les rescapés ont encore en mémoire les interminables heures qui ont suivi l'effondrement des tours jumelles new-yorkaises et les 2 880 personnes qui ont péri dans ce double attentat. Alors que l'Amérique et le reste du monde s'apprêtent à commémorer ce sinistre événement, l'horizon demeure singulièrement bouché.

Sur les plans politique, diplomatique, économique, les volte-face comme les incertitudes nouvelles sont autant d'éléments venus obscurcir un tableau de bord déjà passablement encombré. Sur la scène géostratégique, la réhabilitation de la Russie, sensible à la croisade antiterroriste lancée par Washington, est allée de pair, quelque temps plus tard, avec la mise à l'index de la monarchie saoudienne, suspectée de traîner les pieds dans la lutte antiterroriste. Engagée jusque-là dans la traque contre Oussama Ben Laden et ses séides d'Al-Qaïda, l'administration américaine a brusquement redécouvert un nouvel ennemi en la personne du dictateur irakien Saddam Hussein, qu'elle veut bouter hors de Bagdad. Une précipitation à laquelle nombre de ses alliés voient autant de motifs à usage domestique que de réels soucis sécuritaires à vocation planétaire.

Eclaboussé par les scandales financiers qui entachent quelques-uns des plus grands noms de l'industrie américaine en même temps qu'ils confirment les liens étroits de son entourage avec une *big business* enclin à l'affairisme, George W. Bush risque de perdre la majorité à la Chambre des représentants lors des élections partielles de novembre. Une nouvelle « Tempête du désert » pourrait lui redonner un regain de popularité alors que les trois attentats qui se sont produits le 5 septembre en Afghanistan sont là pour rappeler que ce lourd dossier est loin d'être classé. Par ailleurs, prendre pied en Irak – que les chasseurs-bombar-

diers américains et britanniques survolent régulièrement depuis une dizaine d'années sans qu'on en parle beaucoup – permettrait à Washington de s'assurer un accès aux deuxièmes réserves pétrolières mondiales au moment où ses liens se distendent avec Riyad et son énorme pactole d'or noir et qu'ils se nouent avec quelques-unes des ex-Républiques d'Asie centrale, elles aussi productrices d'hydrocarbures.

IMPACT

Ces bruits de bottes à intervalles réguliers ajoutent à l'incertitude, voire la préoccupation, qui prévaut dans le domaine économique, là où se déroule aussi un scénario de Septembre noir. Sinistrés depuis près de deux ans, les marchés financiers, qui ont perdu l'équivalent de 3 000 milliards de dollars au cours des huit derniers mois, poursuivent leur glissement. Le plus préoccupant n'est pas tant les pertes subies par des marchés, par définition à risques, que leur impact sur l'économie réelle. Longtemps déniée, la contamination est tellement évidente que d'aucuns ressortent, pour l'économie américaine, le spectre du « double dip », à savoir ce double plongeon qui caractérise la chute après une reprise insuffisamment fortifiée.

A l'heure de la mondialisation galopante, cet effet de montagne russe ne pouvait rester confiné aux rives de la Côte est. En cette période de rentrée, l'Europe, contrainte de revoir à la baisse ses perspectives de croissance, tant pour l'année en cours que pour 2003, reconnaît la contagion. L'Allemagne, confrontée elle aussi à une délicate échéance électorale qui peut se solder par la défaite de l'actuel chancelier Schröder le 22 septembre, flirté avec la récession. Un constat préoccupant pour la première économie européenne alors que l'envolée des prix du pétrole, encouragée par les préparatifs militaires américains, constitue une menace et une charge supplémentaire. Pour l'Europe comme pour les Etats-Unis. Sur ce dernier point au moins, il ne tient qu'à George W. Bush d'y mettre fin.

Eclairer l'opinion et partager les bénéfices

LE DÉBAT SUR L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE DES BIOPRODUITS EST INCONTOURNABLE

TORONTO (Canada) de notre envoyé spécial

L'affrontement fut bref, mais sévère. La scène se déroula à Bio2002, la convention mondiale des biotechnologies, en juin à Toronto (Canada). A un bout de la tribune, Peter Scheer, négociateur du département de l'agriculture américain à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ; à l'autre bout, Oliver Wolf, représentant de la Commission européenne ; dans le public, Ian Gillespie, chef de l'unité biotechnologie à l'OCDE, dont l'accent terriblement écossais trahit l'origine. Peter Scheer remarque que les négociations de l'OMC portent de moins en moins sur les quotas et les droits de douane, de plus en plus sur la propriété intellectuelle et la sûreté des technologies. Sur ce dernier sujet, dit Peter Scheer, « il faut confier à une autorité de régulation scientifique, transparente et indépendante le soin de dissiper les frayeurs inutiles. Ce n'est pas aux gouverne-

ments de dire ce qu'il convient d'acheter ou pas : le consommateur doit avoir le choix. » Et d'ajouter que le « principe de précaution » n'est finalement qu'un avatar du protectionnisme européen.

La riposte est immédiate : « Les catastrophes – vache folle, sang contaminé, fièvre aphteuse... – sont dues au fonctionnement des marchés, au manque de régulation politique et à l'incertitude des scientifiques », réplique Ian Gillespie. Pour Oliver Wolf, « ce n'est pas aux scientifiques de trancher, car des critères économiques, sociaux, culturels, psychologiques doivent également être pris en compte par le décideur politique ».

Bref, les biotechnologies ne pourront visiblement pas se passer d'un débat sur leur acceptabilité sociale. Même les documents américains préconisent « des comités d'études où le public serait largement représenté » pour évaluer risques et bienfaits des bioproduits. Le quart du plan d'action de la commission – « Biotechnologies : une stratégie pour l'Europe » – est consacré à la « gouvernance des sciences de la vie », en harmonie « avec les valeurs éthiques et les objectifs sociétaux » de l'Europe, au moyen d'un « dialogue permanent avec les parties prenantes ». L'Union a d'ailleurs ratifié, le 25 juin 2002, le protocole de Carthagène qui autorise les Etats à contrôler l'introduction d'OGM sur leur sol.

Visiblement, le souci est de ne pas rééditer l'affaire des OGM agricoles. « L'attitude de Monsanto a handicapa-

pé pour longtemps l'ensemble des biotechnologies », se lamente la responsable de la communication d'une entreprise leader du secteur. Certes, il est plus facile de mettre du biotechnologique dans son réservoir d'essence, son placard à chemises ou sa machine à laver, que dans son assiette ou sa boîte à pharmacie. Reste que les fabricants de bioproduits ne peuvent pas se croire à l'abri d'un futur scandale sanitaire ou environnemental.

Autre « action » suggérée par la commission, « partager équitablement les bénéfices tirés des ressources génétiques et des savoirs traditionnels » avec les pays en développe-

Certes, il est plus facile de mettre du biotechnologique dans son réservoir d'essence ou sa machine à laver que dans son assiette

ment. La bio-industrie ne pourra pas s'affranchir d'une négociation internationale sur la propriété intellectuelle. La décision de l'OMC à Doha (Qatar), qui permet aux Etats de passer outre les brevets lorsque la santé publique est en jeu, a créé une brèche. L'Office américain des brevets (USPTO) a reçu il y a un an la consigne de limiter le nombre et



MANAGEMENT
EDUCATION

**MANAGEMENT
GENERAL
INTERNATIONAL**

Vous serez le spécialiste d'un seul pays : le monde.

- Réalisation en équipe d'un projet stratégique appliqué
- Profil des participants : Directeur Général, Directeur de filiale, Directeur Financier, Directeur Marketing, Directeur des Ressources Humaines, Consultants, Juristes...
- Formation diplômante homologuée niveau I, compatible avec vos responsabilités professionnelles (2 vendredis/samedis par mois)
- Recrutement : dossier + entretien
- Prochaines sessions : novembre 2002 & mars 2003

Reunion d'information : le 1 octobre 2002 au CNIT - La Défense

Renseignements
Marie-Flore REVANGUE - tél : 01.46.92.49.12 - mgi.mon@essec.fr

Vous continuerez toujours à progresser.

CENTRE DE FORMATION CONTINUE POUR CADRES ET DIRIGEANTS.
www.essec.fr/eme

A. R.

Le Monde EMPLOI

UN RAPPORT
RÉALISÉ EN PARTIE
PAR L'ASSOCIATION
DIESE, QUI PROMEU
L'ENTREPREUNARIAT
CHEZ LES SALARIÉS,
SUGGÈRE DE
MODIFIER LE DROIT
DU TRAVAIL
POUR DYNAMISER
L'ESSAIMAGE
« ACTIF ».
LE DISPOSITIF,
QUI PRÉSENTERAIT
UN TAUX
DE RÉUSSITE TRÈS
ÉLEVÉ, PERMET À DES
SOCIÉTÉS D'AIDER
LEURS SALARIÉS À
CRÉER LEUR PROPRE
ENTREPRISE

Les entreprises veulent redorer le blason de l'essaimage

Longtemps considéré comme un moyen de faire partir des salariés en surnombre lors de plans sociaux, l'essaimage devient un moyen d'attirer de nouvelles recrues. Tel est en tout cas le souhait d'un certain nombre de dirigeants et de spécialistes de ressources humaines de grandes entreprises françaises. Un « droit à l'essaimage » peut être un argument attractif pour séduire des salariés en leur faisant miroiter une évolution professionnelle qui dépassera la carrière classique en entreprise.

L'essaimage « actif » qui consiste à aider des salariés à créer leur propre société, est déjà mis en œuvre dans quelques firmes pionnières. Mais il pourrait se répandre rapidement. Le gouvernement semble, en effet, disposé à faciliter le recours à ce dispositif qui concourt à dynamiser la création d'entreprises. A l'ouverture du colloque organisé en juin au Sénat, à l'initiative de l'Association Dese (Développement de l'initiative et de l'entrepreneuriat chez les salariés des entreprises), Renaud Dutreil, secrétaire d'Etat aux PME, au commerce, à l'artisanat, aux professions libé-

les et à la consommation, n'a pas caché son enthousiasme : « L'essaimage est une spécificité française, due à l'intelligence des grands groupes. Le gouvernement veut apporter tout son appui à ce moyen qui consiste pour une entreprise à en créer d'autres autour d'elles. Le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin y est déterminé », a-t-il déclaré.

« Il faut convaincre le management qu'il faut parfois se faire violence et laisser partir un cadre qui a un projet de création. Pourquoi ne pas en faire un argument d'embauche ? »

JACQUES MASSOT, DRH D'EADS

Les chiffres tendent à prouver que les sociétés créées par essaimage ont, en moyenne, de plus fortes chances de réussir que les autres. Selon un pré-rapport réalisé par la commission essaimage du Conseil national de la création d'entreprise (CNCE), il se crée 15 000 entreprises par an en France par des salariés ayant bénéficié d'aides de leur entreprise d'origine. Selon les responsables des fir-

mes ayant apporté leur soutien, le taux de réussite serait de 70 % à 90 % à cinq ans, un taux nettement supérieur à celui qui sanctionne les créations classiques. Le type d'aides est très variable d'une entreprise à l'autre. Une diversité liée, en partie, à la variété des raisons qui poussent une firme à faire de l'essaimage actif ou «

parfois se faire violence et laisser partir un cadre qui a un projet de création. Pourquoi ne pas en faire un argument d'embauche ? », interroge-t-il. Comme le dit très joliment Christian Fréchin, ancien président de la commission essaimage du CNCE, « l'essaimage permet de remettre les petits poissons à la mer ».

L'essaimage est aussi vu comme un bon moyen de faire participer l'entreprise à la vie locale. Même quand celle-ci contribue à la naissance de firmes d'un tout autre secteur d'activité. « Le bar-tabac est un outil essentiel d'ancrage dans le territoire ! », affirme Jean-Louis Jacquet, délégué régional de Schneider Initiatives Emploi, prenant ainsi le contre-pied d'une critique souvent faite à l'essaimage. Plus prosaïquement, « en favorisant l'essaimage, nous contribuons au développement économique et plus il y a d'entreprises, plus on vend de l'électricité », poursuit Jean-Louis Joliot, directeur général adjoint d'EDF.

Pour d'autres enfin, l'essaimage qualifié alors de « stratégique » est une façon de valoriser des technologies, qui ne peuvent l'être en interne. C'est en particulier le cas de France Télécom, qui, depuis

quatre ans, a essayé 220 entreprises, dont « 55 % proches de son cœur de métier », selon Bernard Lorig, responsable de la mission essaimage de France Télécom R & D.

Les moyens mis en œuvre sont nombreux. Certains aident financièrement, par le biais d'avances remboursables, par exemple, ou en prenant des participations au capital de la jeune firme. Nombreux sont ceux qui mettent à disposition un réseau d'experts, intérieurs ou extérieurs, pour conseiller l'entrepreneur en puissance, dans la réalisation de son business plan. Certains offrent des droits au retour.

Mais tous appellent de leurs vœux un certain nombre de modifications au droit du travail qu'ils estiment actuellement très peu adapté à la situation.

Les « Propositions pour promouvoir l'essaimage offensif » rédigées sous la direction conjointe de Dese et de Fabrice Signoretto, maître de conférences en droit du travail à l'Université Paris-X, et sur le point d'être publiées, devraient leur donner satisfaction... si elles étaient rapidement adoptées.

Annie Kahn

« Ils m'ont pris sous leur aile »

TROIS ITINÉRAIRES
DIFFÉRENTS
POUR UNE MÊME
SATISFACTION
D'AVOIR SU SAUTER
LE PAS

Dans quelques jours, Josyane Begnis se mettra au volant de sa nouvelle voiture, une BMW équipée d'un GPS. Direction : la Slovaquie. En 1998, cette habitante de Gap à l'accent chantant était encore employée de La Poste, comme remplaçante de receveur dans le département des Hautes-Alpes. Un travail fatigant et peu rémunérateur (1 525 euros par mois). Aujourd'hui, ses revenus s'élèvent à plus de 120 000 euros par an, près de sept fois plus, avec cinq mois de vacances. Elle éclate de rire quand elle évoque les propos de ses anciens collègues, qui lui soutenaient qu'elle serait bientôt de retour parmi eux lorsqu'elle leur annonça son départ il y a quatre ans.

Aujourd'hui, Josyane Begnis dirige CEAS Gibier, une entreprise d'importation de lièvres vivants en provenance de pays de l'Est. Ses fournisseurs sont en Slovaquie, en Hongrie et en République tchèque. Ses clients sont des sociétés de chasse, situées dans toute la France, et qui, chaque année, après la fermeture, réintroduisent des lièvres sauvages (et non d'élevage) sur leur territoire.

C'est à 50 ans que Josyane Begnis décide de faire le grand saut, après trente ans de carrière à La Poste. Pour compléter ses fins de mois, elle « tapait des étiquettes » chez M. Ceas, le fondateur de l'entreprise. Il lui propose de reprendre la société, qui n'intéressait ni son fils ni sa secrétaire. Prix d'achat : 38 115 euros. La Poste lui prête 22 867 euros et les 30 480 euros placés sur son livret A assurent le complément

ainsi que le règlement des premiers achats. Pas de problèmes de trésorerie. Une année d'achats représente 1,2 million d'euros, contrebalancée sans difficultés par le paiement à la commande de ses clients.

Toujours au sud, mais plus à l'ouest, Thierry Bergeon a la passion du vin. Cet habitant de Libourne (Gironde) travaillait comme régleur sur une chaîne de conditionnement du groupe pharmaceutique Sanofi-Synthélabo. En 1989, au hasard d'une visite de château bordelais, il constate que le viticulteur conditionne ses bouteilles à la main. L'idée lui vient de mettre une machine d'embouteillage sur

« Nous étions partis sur l'idée d'une levée de fonds. Ils nous en ont dissuadés, et c'était une bonne chose »

CHRISTOPHE TIMSIT, ART-UP DÉCO, ANCIEN DE SANOFI

un camion et de proposer ses services aux vigneronnes. Mais les cadences des machines disponibles sur le marché sont notoirement insuffisantes. Il dessine donc son propre modèle et consulte deux fabricants français. Aucun n'étant intéressé, il tente sa chance en Italie.

A Canelli, non loin de Milan, un industriel lui construit la machine en deux mois ! Au pied du mur, il consulte son employeur. La cellule essaimage de Sanofi, lui prête 22 867 euros, mais surtout « ils m'ont pris sous leur aile », explique-t-il.

Le service juridique l'aide pour toutes les formalités, le conseille en matière d'assurances... Il négocie une indemnité de départ de trois mois de salaire (avec dix ans d'ancienneté) et une clause de retour qui lui permet de revenir au bout d'un an au cas où les choses tourneraient mal. Ce fut loin d'être le cas. Son premier client est basé à Pomerol (Gironde). Il gare le camion sur la place du village. « Les gens venaient voir, et m'arrêtaient ensuite sur la route pour me demander plus d'informations. » Maintenant, il compte tous les plus grands châteaux du Bordelais parmi ses clients : Lafitte Roths-

child, Cheval Blanc... Ses onze camions sillonnent le territoire. L'entreprise emploie 50 personnes. Mais il n'est plus indépendant. Quand Saint-Gobain lui a proposé de racheter 75 % de sa firme en janvier, il a accepté. La cession lui a rapporté plusieurs millions d'euros.

Christophe Timsit était déjà à l'aise en gestion quand il décida de se mettre à son compte pour faire ce qui lui plaisait : aider les artistes peintres à vendre leurs œuvres. « Amateur d'art, j'étais agacé de ne pas trouver une toile à moins de 4 500 euros, alors que certains artistes ont du mal à vivre. » Il veut « mettre face à face un public qui ne

peut acheter dans les galeries où les prix sont trop élevés, et les artistes qui ne peuvent pas y exposer car elles sont hypersélectives ». Lui aussi ancien de Sanofi, où il était responsable de la vente des produits de parapharmacie et de médicaments disponibles sans ordonnance pour les officines et les hypermarchés, il connaît très bien le métier de la distribution. A 35 ans, marié, sans enfant, il décide de créer son entreprise : Art Up Déco. Sur son site Internet (www.artupdeco.com) ou dans ses showrooms (à Paris et bientôt à Lyon), il expose sa collection de tableaux de soixante artistes différents dont les prix des toiles vont de 25 à 600 euros. « C'est aussi de la distribution », explique-t-il. Lui aussi est particulièrement reconnaissant à Sanofi des conseils dispensés : « Nous étions partis sur l'idée d'une levée de fonds. Ils nous en ont dissuadés, et c'était une bonne chose. »

Un an après son démarrage, il est content de ses résultats, mais avoue avoir diminué son salaire de moitié. « J'ai perdu en qualité de vie, mais je jouis d'être véritablement satisfait de ce que je fais. »

A. K.

De nouvelles pistes juridiques

LE SALARIÉ
DEVRAIT POUVOIR
BÉNÉFICIER
D'UNE PÉRIODE
DE FINALISATION
DE SON PROJET

Fabrice Signoretto, maître de conférences en droit à Paris-X-Nanterre, est formel : un nouveau cadre législatif et réglementaire est nécessaire au déploiement de l'essaimage. Dans un rapport qu'il a codirigé avec Lysiane Yvon, juriste à l'Agence pour la création d'entreprise (APCE), Patrice Simounet, président de Dese (Développement de l'initiative et de l'entrepreneuriat chez les salariés des entreprises), et Thierry Clément, manager du pôle technique de l'APCE, il détaille de façon très précise les mesures qui, selon lui, seraient pertinentes.

Une des propositions les plus attendues concerne la définition d'une nouvelle cause de rupture du contrat de travail.

PROCÉDURE PARADOXALE

Actuellement, les entreprises qui souhaitent aider un salarié à créer sa propre firme sont quasiment obligées de le licencier. « La situation actuelle conduit les entreprises à détourner les dispositions légales de leurs objectifs initiaux pour bénéficier d'un régime fiscal et social réservé à un cas de figure circonscrit : le licenciement », peut-on lire dans le rapport. Sinon, le salarié risque de perdre nombre de ses droits : droits à la formation, à l'assurance-chômage, etc.

Cette procédure reste paradoxale : ce sont souvent les mêmes personnes qui, dans l'entreprise, négocient le licenciement et aident l'entrepreneur à créer sa firme. En outre, le recours à ce système est risqué pour l'employeur. L'entreprise peut en

effet être accusée, entre autres, de fausse sous-traitance, c'est-à-dire d'aider un salarié à créer sa firme pour devenir ensuite son principal donneur d'ordres. « L'inspection du travail ainsi que l'Urssaf peuvent y voir la poursuite d'une relation salariée et donc la requalifier en salaire », explique Fabrice Signoretto.

UNE CHARTE DE BONNE CONDUITE

L'essaimage n'a pas toujours bonne réputation. Pour modifier cette image, huit entreprises pionnières ont créé, en octobre 2000, l'association Dese (Développement de l'initiative et de l'entrepreneuriat chez les salariés des entreprises). Air France, EDF, Sanofi-Synthélabo, France Télécom, EADS, La Poste, Schneider Electric et Renault en sont les membres fondateurs, avec le soutien de l'Agence pour la création d'entreprises (APCE).

L'association a pour but de promouvoir l'essaimage et de favoriser l'échange d'informations. Mais elle exige aussi de ses adhérents le respect d'une charte de bonne conduite. L'entreprise doit ainsi garantir la confidentialité des projets, mettre un dispositif d'aide et de conseil à l'essaimage à la disposition de ses salariés, assurer le suivi des entreprises créées ou reprises, etc.

Selon son président, Patrice Simounet, l'association devrait compter une vingtaine de membres d'ici à la fin de l'année.

Les auteurs du rapport proposent la mise en place d'une « prime de rupture concertée pour création d'entreprise », qui pourrait être exonérée d'impôts sur le revenu et de cotisations sociales. Le texte propose également la création d'un dispositif appelé « période de finalisation de projet », qui

se différencierait du congé actuel pour création d'entreprise.

Durant cette période, le salarié ne serait rémunéré par l'entreprise qu'au prorata du temps qu'il effectue effectivement dans le cadre de son contrat de travail ; le complément pourrait être assuré au même titre qu'un salarié en formation. Le rapport préconise

A. K.

UNIVERSITE PARIS-SUD XI FACULTE JEAN MONNET

■ PREPARATION DECF + DU AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER

Dates : Octobre 2002 - Septembre 2003

Public : Toute personne ayant un DPECF, un BTS ou un diplôme BAC + 2, Validation des acquis professionnels et personnels possible

■ DIPLOME UNIVERSITAIRE E.A.O. WEB DESIGNER

Dates : Octobre 2002 - Janvier 2003

Public : Graphiste, infographistes, ou maquettistes de formation ayant une expérience professionnelle dans le métier, validation des acquis professionnels et personnels possible

■ DIPLOME UNIVERSITAIRE DE JURISTE EN DROIT EUROPEEN DES AFFAIRES

Dates : Novembre 2002 - Mai 2003

Public : BAC + 4 et/ou expérience professionnelle avec responsabilités d'encadrement ou entreprise. Validation des acquis professionnels et personnels possible.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Département de la formation permanente - Bureau D 208
Tél. : 01 40 91 18 20 - Fax : 01 40 91 18 24 - Mail fp@jm.u-psud.fr

